



Entretien téléphonique entre S.M Mohammed VI et S.M Abdallah II

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a eu dimanche tôt le matin un entretien téléphonique avec Son frère Sa Majesté le Roi Abdallah II Ibn Al Hussein, Souverain du Royaume hachémite de Jordanie.

Cet entretien téléphonique a été l'occasion de rassurer Sa Majesté le Roi de la situation sur la base des données que le Souverain jordanien a partagées avec Sa Majesté le Roi.

A cette occasion, le Souverain a réitéré sa solidarité entière

et naturelle avec la Jordanie sœur et le soutien total de Sa Majesté à toutes les décisions prises par Sa Majesté le Roi Abdallah II pour consolider la sécurité et la stabilité.

Cet entretien téléphonique intervient en concrétisation des forts liens historiques et familiaux unissant les deux Souverains et les deux Familles royales, et des liens entre les deux pays et les deux peuples frères". (Communiqué du Cabinet Royal)

Lire page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9284

Lundi 5 Avril 2021

Lutte contre le réchauffement climatique

L'intention y est
*Encore faut-il en
avoir les moyens*



Page 3

Driss Lachgar se réunit avec les militants de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Page 2

La justice péruvienne porte un nouveau coup dur aux séparatistes

La Cour constitutionnelle de Lima valide l'expulsion de Khadijatou El Mokhtar



Page 5

Ligue des champions : Défaite sans conséquence du Wydad à Johannesburg
Hammouda Benchirfa : La dernière touche a fait défaut aux joueurs



Page 23

Driss Lachguar se réunit avec les militants de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Après la région de Marrakech-Safi, Souss-Massa et les provinces de Berrechid, Settat et Benslimane, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a poursuivi sa tournée initiée dans le cadre des préparatifs pour les prochaines échéances électorales en se rendant à la fin de la semaine écoulée dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Le dirigeant itihadi y a rencontré les responsables du parti et les élus de la province de Larache.

À Tanger, Driss Lachguar a présidé la cérémonie de réouverture du siège historique de l'USFP à Souk Dakhil. «J'ai un sentiment de joie profond en procédant à la réouverture de ce siège où le défunt Abderrahim Bouabid tenait des réunions au début des années soixante-dix. Feu Abderrahmane El Youssefi et la plupart des chefs historiques de notre parti y tenaient aussi des rencontres. Ce local a connu toutes les batailles réussies de notre parti, ses victoires,... et il le fera à l'avenir», a souligné le Premier secrétaire lors d'une allocution en l'occasion.

À Tétouan, le dirigeant socialiste, qui était accompagné des membres du Bureau politique, Mustapha Ajjab et Mehdi Mezouari, ainsi que du se-



crétaire général de la Chabiba itihadia, Abdellah Sibari, a tenu une réunion avec le secrétariat provincial de la ville.

Il a également présidé une réu-

nion technique du secrétariat provincial de Chefchaouen pour débattre des mesures et des préparatifs des prochaines élections.

Et dans le même cadre, le Pre-

mier secrétaire a également tenu des réunions avec les secrétariats provinciaux de M'diq-Fnideq, d'Ouazzane et d'Al Hoceima.

H.T

Le Maroc exprime son soutien aux décisions du Souverain hachémite

Arrestations de proches de la famille Royale de Jordanie

Le Maroc a exprimé, dimanche, son soutien total aux décisions prises par SM le roi Abdallah II Ibn Al Hussein, Souverain du Royaume hachémite de Jordanie, pour garantir la stabilité et la sécurité de la Jordanie.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger indique que partant des liens spéciaux unissant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Sa Majesté le Roi Abdallah II Ibn Al Hussein, le Royaume du Maroc "réitère sa solidarité entière avec le Royaume hachémite de Jordanie".

A signaler à ce propos que deux personnes proches de la famille royale jordanienne ont été arrêtées samedi pour des "raisons de sécurité", l'armée affirmant que le prince Hamza, demi-frère du Roi et ancien Prince héritier, avait été appelé à cesser des activités pouvant menacer la stabilité du Royaume.

Le quotidien américain Washington Post a indiqué pour sa part que le prince Hamza avait été "placé sous restrictions" dans son palais d'Amman dans le cadre d'une enquête sur un complot présumé visant à renverser le roi Abdallah II.

Des vidéos sur les réseaux sociaux ont montré un déploiement massif de la police près des palais royaux, dans le quartier de Dabouq à Amman.

Selon l'agence de presse officielle Petra, les autorités ont arrêté un ancien conseiller du roi, Bassem Awadallah, et d'autres personnes pour "des raisons de sécurité".

Dans un communiqué, le président des chefs d'état-major, le général Youssef Huneiti, a démenti que le prince Hamza fasse partie de

ces personnes arrêtées.

"Ce qui a été publié à propos de l'arrestation du prince Hamza n'est pas vrai", a-t-il dit, ajoutant que, cependant, il avait été "appelé à arrêter des activités qui pourraient être utilisées pour porter atteinte à la stabilité et la sécurité du Royaume".

"Personne n'est au-dessus de la loi. La sécurité et la stabilité de la Jordanie passent avant tout", a dit le général Huneiti, précisant qu'une enquête était en cours.

"Toutes les mesures qui ont été prises l'ont été dans le cadre de la loi et après une enquête approfondie", a-t-il ajouté.

Selon le Washington Post, le prince Hamza a été "placé sous restrictions" après "la découverte de ce que des responsables du palais ont décrit comme un complot complexe et de grande envergure".

Ce complot "comprendait au moins un autre membre de la famille Royale ainsi que des chefs tribaux et des membres de la direction de la sécurité du pays", a-t-il ajouté, citant un haut responsable des services de renseignements du Moyen-Orient.

Lorsqu'Abdallah est devenu roi en février 1999 après la mort de son père Hussein, il avait nommé Hamza prince héritier conformément au souhait de leur père. Mais en 2004, il l'a déposé du titre et l'a donné à son fils aîné Hussein.

Hamza est le fils aîné de Hussein et de son épouse américaine, la reine Noor, née Lisa Halaby.

L'agence Petra a fait état de l'arrestation de Bassem Awadallah, qui était chef de la Cour royale de 2007 à 2008, avec notamment Cherif Hassan ben Zaid, citant une source de sécurité qui n'a pas précisé le nombre total des personnes arrêtées.

Les deux hommes ont été arrêtés à l'issue d'une "opération de sécurité", a indiqué la source.

Bassem Awadallah, ancien ministre des Finances et du Plan, était très proche du roi jordanien mais aussi une figure controversée en Jordanie.

Avant de devenir chef de la Cour royale en 2007, il était chef du cabinet du roi en 2006.

Bassem Awadallah a finalement démissionné de son poste de chef de la Cour royale en 2008 après avoir été vivement critiqué pour son ingérence présumée dans des questions politiques et économiques controversées.

Il avait été accusé par certains députés et autres politiciens ainsi que par des journalistes de s'ingérer dans les plans de privatisation du pays.

Deux autres alliés de la Jordanie ont vite apporté leur soutien au Roi Abdallah II.

"Nous suivons de près les informations et sommes en contact avec les responsables jordaniens. Le roi Abdallah est un partenaire clé des Etats-Unis, et il a tout notre soutien", a déclaré le porte-parole du Département d'Etat américain, Ned Price.

En Arabie saoudite, le palais royal a également fait part dans un tweet de "son appui total au royaume hachémite de Jordanie (...)" et aux décisions et mesures prises par le Roi Abdallah II et le prince héritier Hussein pour sauvegarder la sécurité et la stabilité" dans le pays.

La nouvelle des arrestations a lieu quelques jours avant la célébration du centenaire du Royaume. Le 11 avril 1921, le roi Abdallah, dirigeant du nouvel Etat de Transjordanie, avait formé son premier gouvernement, après la création de la Jordanie en mars 1921, aux côtés de la Palestine pendant le mandat britannique.

Lutte contre le réchauffement climatique

L'intention y est

Encore faut-il en avoir les moyens



Le Maroc défend un nouvel objectif de financement post-2025 afin de soutenir les efforts communs en matière d'action climatique. Mieux, il estime qu'il est urgent d'opérer un changement absolu dans les décisions de financement. Intervenant lors d'une réunion ministérielle sous le thème "Climat et développement", organisée dernièrement en mode virtuel à l'initiative du Royaume-Uni, Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a plaidé pour des financements justes et équitables pour tous les pays en développement assurant en même temps l'équilibre entre le financement de l'atténuation et celui de l'adaptation.

Les besoins sont énormes

« Cette position du Maroc pour un meilleur accès aux finances climat à l'international ne date pas d'aujourd'hui. En effet, notre pays a toujours défendu un accès facile et équitable aux ressources financières vu que l'avancement du « modèle marocain » en matière de lutte contre le réchauffement climatique demeure fortement lié à l'aide internationale », nous a indiqué une source proche de ce dossier en sollicitant l'anonymat. Et d'ajouter : « Aujourd'hui, le Royaume a besoin de 50 milliards de dollars pour parvenir à une réduction de 42% de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon

2030. 35 milliards de dollars de cette enveloppe restent conditionnés par l'accès à des sources de financement internationales. Le Maroc est conscient qu'il ne peut pas tout faire seul face aux effets du changement climatique. Il est obligé d'être soutenu dans ses efforts, sinon, il risque le pire. Prenez, à titre d'exemple, le secteur de l'eau, la construction d'une station de dessalement de l'eau coûte très cher et le Royaume ne dispose pas des moyens nécessaires alors qu'il est dans l'obligation de réutiliser les eaux usées. Prenez également l'exemple d'une région comme Souss-Massa qui, seule parmi les 12 régions du Maroc, a besoin de 1,2 milliard de DH pour le volet adaption et 11 milliards de DH pour celui d'atténuation pendant trois ans et ces milliards ne sont pas disponibles pour l'instant.

D'après notre source, les responsables marocains, à l'instar de ceux africains, ont souvent jugé que les pays du Sud font l'objet d'une discrimination en termes de financement puisque sur les 1,6 milliard de dollars déboursés par Green Fund, le continent n'a obtenu que 36% alors que les 48 pays d'Afrique dépensent 2% de leur PIB pour les programmes d'adaptation.

Une aide extérieure faible et conditionnée

Selon notre source, jusqu'à 2010, l'aide extérieure a représenté une source faible de financement pour le Maroc en matière de lutte

contre le changement climatique (environ 1% du PIB ou 3.6% des dépenses du gouvernement du Maroc en 2009). « Ce financement a pris en règle générale la forme d'aide traditionnelle, à don et concessionnelle, bilatérale et multilatérale avec domination de cette dernière forme », nous a-t-elle indiqué. Et de noter que « chaque pays donateur ou prêteur définit, à sa guise, les contours à donner à la notion « d'aide bilatérale » (soutien ou non aux énergies fossiles, au nucléaire, au charbon ou au diesel dits "propres") et que les nombreux financements sous forme de prêts à taux réduits sont à rembourser par les pays et les entreprises bénéficiaires ».

Mais, la situation a beaucoup évolué depuis 2016. « Au cours de cette année, le Maroc a été classé par Overseas Development Institute, un think-tank britannique spécialisé dans le financement climatique et ses retombées, comme le premier bénéficiaire des fonds pour le climat dans le monde entre 2003 et 2013.

Un rapport de cet institut a révélé que 606,96 millions de dollars ont été cumulés par le Maroc faisant de lui le premier pays bénéficiaire devant le Mexique, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Indonésie, la Turquie, l'Ukraine, les Philippines, la Thaïlande et le Chili », nous a-t-elle expliqué. A noter qu'entre 2003 et 2016, la région MENA a profité de 1,2 milliard de dollars de la part du Fonds pour les technologies propres (FTP) sous forme de prêts, concessionnels ou non, répartis sur 94 pro-

jets visant essentiellement des initiatives d'atténuation (malgré d'urgents besoins régionaux en matière d'adaptation notamment pour la gestion de l'eau et la sécurité alimentaire). « Ce financement dédié au Maroc a été accordé en grande partie sous forme de prêts. Les subventions ont représenté uniquement 4%. Quant à la destination de ces financements, 587,64 millions de dollars ont été dédiés au volet atténuation, soit 96,8% du montant global », a conclu notre source.

Bilan mitigé

Cependant, certaines voix estiment que le bilan de l'aide reçue par le Maroc exige certaines précisions. Selon elles, cette aide a été faible durant la période 2000-2014 et a été accordée à hauteur de 94% sous forme de rééchelonnement de dettes et à hauteur de 6% seulement sous forme de dons. « Plus, elles estiment que les fonds alloués ne servent pas à grand-chose sinon à acquérir des technologies étrangères (transport, gestion des déchets, infrastructures, énergie, etc.) », nous a indiqué notre source. Et d'ajouter que le Maroc comme le cas d'autres pays en développement souffre du manque de capacités et de compétences institutionnelles capables de présenter des projets bancaables. En fait, l'accès direct au Fonds d'adaptation ou au Fonds climatique vert exige que les entités nationales ou sous régionales procèdent à une évaluation de l'accreditation qui affirme « de solides

capacités fiduciaires, le respect des garanties environnementales et sociales, ainsi que des capacités associées aux rôles et aux fonctions d'une entité d'exécution ». Ces entités nationales ou sous régionales sont appelées à présenter des propositions programmatiques suffisamment cohérentes, rentables, avec moins de risques et, par conséquent, finançables que ce soit au niveau local ou sectoriel. Cette élaboration des projets et programmes exige également d'autres investissements au niveau politique et technique (l'existence de ministères, avoir l'expertise financière et les compétences), au niveau réglementaire (lois, règlements, ...) et au niveau financier (mettre en place un système solide). « Souvent, les projets sont refusés au seul motif qu'ils ne sont pas bancaables. Un argument qu'il faut prendre avec des pincettes car si certains porteurs de projet manquent d'expertise et de savoir-faire au niveau d'élaboration et de définition de leurs business modèle, cet argument est souvent exploité par les pays développés pour se défausser de leur responsabilité en matière de financement climat en tentant de convaincre les PED que les fonds sont disponibles, mais c'est à ces pays de les chercher via des projets valables. Donc, c'est la faute des PED s'il y a peu de projets acceptés et non des PD alors que la réalité est autre. En effet, sur les 500 millions de dollars promis par les PD, seul 1/5 a été mis à disposition des PED », a affirmé notre source.

Hassan Bentalieb

La jeunesse du Parti démocrate américain invite les opérateurs à investir à Dakhla



Une délégation des Young Democrats of America (YDA), l'aile jeunesse du Parti démocrate des Etats-Unis, a appelé, vendredi depuis la ville de Dakhla, les investisseurs à s'implanter dans cette région "à fort potentiel économique".

"Il existe de nombreuses opportunités pour les investisseurs de venir investir à Dakhla et de partager ces ressources avec l'Afrique", a déclaré à la MAP le président des YDA, Joshua Harris-Till, en visite de quatre jours à Dakhla, sur invitation de la jeunesse du Parti authenticité et modernité (PAM).

Pour le chef de la jeunesse du Parti démocrate américain, la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté pleine et

entière du Maroc sur son Sahara "n'est qu'un premier pas". "Il reste encore du travail à faire. Des investissements américains doivent être réalisés à Dakhla", a-t-il insisté.

Joshua Harris-Till a aussi mis en avant l'importance de la dynamique socio-économique et des chantiers phares en cours dans la région pour l'avenir des jeunes de la perle du Sud marocain. "Il y a un réel potentiel ici pour les jeunes d'avoir un environnement prospère et je pense que c'est quelque chose d'extrêmement important", a ajouté le chef de cette délégation qui s'est rendue à une ferme agricole pilote dans la région.

Ce déplacement permet à la délégation des YDA de s'informer des moyens à même de développer des partenariats et al-

liances avec les jeunes Marocains, a noté Joshua Harris-Till.

Pour sa part, Heather Brown, membre du Parti démocrate américain, a indiqué que les autorités ont une vision stratégique sur la manière dont cette région pourrait se développer dans l'avenir, notant que cette vision permettra à Dakhla d'être une plateforme portuaire importante pour toute l'Afrique".

Heather Brown, qui a déjà visité Dakhla il y a plus de 10 ans pour assister à la cérémonie de présentation du plus grand drapau du monde, s'est dit impressionnée par le développement socioéconomique et la qualité des infrastructures à Dakhla, assurant que les Etats-Unis "continueront d'être un partenaire et un ami du Maroc".

De son côté, la présidente de la jeunesse du PAM, Najwa Koukouss, a indiqué que cette rencontre avec les jeunes du Parti démocrate américain s'inscrit dans le cadre des initiatives visant à renforcer la diplomatie parallèle.

De même, Najwa Koukouss a relevé que cette visite a permis de constater in situ les efforts déployés pour donner une forte impulsion au développement socio-économique de la région à la faveur d'un certain nombre de projets d'infrastructures réalisés dans différents domaines.

La délégation a pris part à une table ronde sur le "Plan d'autonomie des provinces du Sud" durant laquelle l'accent a été mis sur les grandes lignes de l'initiative d'autonomie proposée par le Royaume en tant que seule et unique solution politique au différend artificiel autour du Sahara marocain, tout en rappelant les derniers développements de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, notamment l'ouverture de consulats généraux de plusieurs pays arabes et africains à Laâyoune et Dakhla.

En outre, les membres de la délégation américaine ont tenu une rencontre avec le directeur du Centre régional d'investissement (CRI) de Dakhla-Oued Eddahab, Mounir Houari, qui a mis en évidence le large éventail d'atouts économiques qu'offre la région dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, des énergies renouvelables, du tourisme et de l'agriculture.

Outre Najwa Harris-Till et Mme Brown, la délégation US est composée de la vice-présidente des YDA, Carrisa Michelle McFadden, ainsi que de la présidente de l'organisation des femmes du Parti démocrate, Danielle Glover Nicole.

La justice néozélandaise débout le Polisario

Un revers majeur pour les séparatistes et leurs partisans

La récente décision de la haute Cour de justice néozélandaise déboutant une action du Polisario est, à la fois, un "revers majeur" pour les séparatistes et leurs partisans et "une autre victoire pour les provinces du Sud du Maroc", a souligné le géo-politologue français Aymeric Chauprade.

"L'invalidation de la demande des séparatistes par la haute Cour de Nouvelle-Zélande est un revers majeur pour le Polisario et ses partisans", a écrit Aymeric Chauprade dans une chronique publiée, vendredi, par le magazine bimensuel européen "The Parliament Magazine".

L'affaire remonte au 15 mars lorsque la haute Cour d'Auckland a rendu sa décision à la suite d'une action en justice engagée l'année dernière par deux membres du Polisario contre le New Zealand Superannuation Fund (NZSF).

Ce fonds souverain a investi ces dernières années dans des activités de production d'engrais utilisant du phosphate marocain, ce que le Polisario tente vainement de contester.

Notant que cet arrêt constitue "un élément important qui souligne encore une fois l'absence de tout statut juridique du Polisario", l'auteur de l'article a relevé que la haute Cour a affirmé que le différend régional sur le Sahara marocain est de nature géopolitique et ne relève pas de sa compétence.

Selon lui, la Haute Cour a conclu que les investissements du Sovereign Wealth Fund répondaient aux exigences juridiques et éthiques de "l'investissement responsable" imposées à la fois par le droit néo-zélandais et les Nations unies. Ainsi, a-t-il poursuivi, les représentants de la New Zealand Fertilizer Association ont fourni

des preuves convaincantes que les investissements et les activités commerciales dans les provinces du Sud du Maroc sont pleinement conformes au droit et aux pratiques internationales d'investissement responsable.

La Cour a rappelé que le NZSF s'était informé de la situation dans les provinces du Sud du Maroc avant d'investir, a-t-il indiqué, précisant que les entreprises néo-zélandaises implantées au Sahara marocain ont toujours insisté sur la légalité des relations commerciales avec le Royaume.

"Elles se sont rendues à plusieurs reprises dans les provinces du Sud et ont constaté par elles-mêmes l'impact social et économique positif de leurs activités", a-t-il relevé.

Résultat : "Une fois encore, une juridiction nationale affirme qu'il est légal d'investir dans les provinces du Sud du Maroc,

d'importer du phosphate produit dans ces provinces et de contribuer, par des investissements économiques, au développement de toute une région du Maroc".

"La leçon de cet arrêt est que les entreprises du monde entier peuvent investir dans le phosphate du Sud du Maroc et dans tout autre secteur économique de ces régions, comme la pêche ou le tourisme", a-t-il soutenu.

Selon lui, "non seulement ces entreprises contribueront au bien-être des populations locales, mais elles ne risqueront rien non plus légalement".

Rappelant que le Polisario tente depuis des années de nuire aux relations commerciales du Maroc avec d'autres pays, y compris avec les pays de l'UE, cet ancien eurodéputé et ancien membre de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen, a soutenu que chaque

fois que les relations commerciales UE-Maroc ont été chahutées par les manœuvres du Polisario, la raison et le droit ont toujours prévalu.

Il a fait observer que ni le système judiciaire de l'Union européenne, ni celui de la Nouvelle-Zélande ou de tout autre pays, ne sont qualifiés pour se prononcer sur le statut d'un territoire, considérant que "cette question est entre les mains des Nations unies, et sans doute plus profondément entre les mains des dirigeants algériens que l'on voudrait être suffisamment visionnaire pour construire la paix avec le Maroc plutôt que de soutenir le séparatisme".

Et de conclure que "année après année, échec juridique après échec juridique, le Polisario révèle son triste visage : celui d'une organisation du passé reléguée dans la poubelle de l'histoire".

La justice péruvienne porte un nouveau coup dur aux séparatistes

La Cour constitutionnelle de Lima valide l'expulsion de Khadijatou El Mokhtar

Le Polisario vient d'essayer un énième revers diplomatique en Amérique latine, après qu'un certain nombre de pays aient retiré leur reconnaissance de la prétendue RASD. Ainsi, la justice péruvienne a décidé, cette semaine, de rejeter le recours formé par la prétendue «ambassadrice itinérante» des séparatistes en Amérique latine, Khadijatou El Mokhtar, et Celle-ci avait saisi la Cour constitutionnelle du pays pour protester contre la décision de son expulsion prise par le service d'immigration du Pérou en 2017.

La décision, considérée comme définitive, a été approuvée à l'unanimité par les sept juges de ladite Cour, suite à la tentative de Khadijatou El Mokhtar, porteuse de la nationalité espagnole, d'usurpation d'un statut diplomatique au nom d'une entité fictive dont le Pérou a renié l'existence depuis un quart de siècle. C'est ce qu'annoncent des sources médiatiques péruviennes.

Le 9 septembre 2017, la dirigeante du Polisario avait intenté une action en justice contre le directeur général de l'immigration et de la nationalité du ministère de l'Intérieur et des fonctionnaires de cette direction ainsi que contre le ministre des Affaires étrangères de la République du Pérou.

Mais en vertu de la nouvelle décision, Khadijatou El Mokhtar devient persona non grata au Pérou.

Préalablement à cette décision de justice, l'intéressée avait participé à divers événements publics et activités politiques en tant qu'«ambassadrice» du Polisario, ce que la Cour a considéré comme «violant toutes les lois de l'immigration dans le pays contre l'ordre intérieur et public.

Il est à noter que la prétendue diplo-



mate du Polisario avait été nommée à ce poste par Brahim Ghali en juin 2017, dans le cadre d'une vaste opération de redéploiement dans plusieurs capitales du monde, notamment dans les pays d'Amérique du Sud.

Trois mois plus tard, la police péruvienne l'avait empêchée de quitter l'aéroport de la capitale Lima, car elle s'est présentée aux forces de l'ordre en tant qu'«ambassadrice» du Polisario.

Espérant rééditer le scénario d'Aminatou Haïdar aux Îles Canaries, elle avait alors dénoncé une œuvre du lobby marocain et, encouragée par son chef, elle avait squatté la zone internationale de l'aéroport péruvien

pour y mener une grève de la faim.

Après lui avoir proposé de rentrer au Pérou en tant que «touriste», ce qu'elle a rejeté, et avoir épuisé tous les moyens humanitaires mis à leur disposition, les autorités de sécurité péruviennes avaient alors décidé de l'expulser vers l'Espagne.

Dans une réaction officielle à cette affaire, la diplomatie péruvienne avait expliqué qu'il a été décidé d'interdire l'accès au Pérou de la citoyenne espagnole Khadijatou El Mokhtar pour infraction à sa qualité migratoire de touriste pendant son séjour dans notre pays». «La citoyenne espagnole demeure volontairement à l'aéroport international de Lima étant donné qu'elle re-

fuse le réembarquement vers son pays d'origine et qu'elle n'accepte pas les facilités qui lui sont offertes par la Surintendance nationale chargée des migrations», avait ajouté le ministre péruvien des Affaires étrangères.

Il est à rappeler que le Pérou avait retiré sa reconnaissance de la «RASD» en 1996, sous le mandat du président Alberto Fujimori (1995-2000), une décision qui a été reconduite par ses successeurs Alejandro Toledo (2001-2006), Andy Garcia Perez (2006-2011), Ollanta Humala (2011-2016) et l'actuel président Pedro Pablo Kuczynsk, en poste depuis juillet 2016.

Ahmadou El-Katab

L'ONU appelée à mettre fin aux crimes algériens contre les Sahraouis



L'Association sahraouie pour la défense des droits de l'Homme a condamné les persécutions exercées par l'armée algérienne contre les orpailleurs près du camp «Eddakhlâ» dans les camps de Tindouf implantés dans le Sud de l'Algérie.

L'ONG a déclaré dans un communiqué que l'armée algérienne avait délibérément ciblé des chercheurs d'or avec des balles réelles, blessant trois personnes, en plus de l'incendie d'un véhicule tout terrain, notant que l'un des blessés est actuellement gardé sous surveillance à l'hôpital de Tindouf.

L'association a exprimé sa solidarité avec les blessés et leurs familles, appelant les Nations unies, en particulier le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, à assumer leurs

responsabilités pour assurer la sécurité des populations des camps exposées à des tirs systématiques de l'armée algérienne.

Elle tient les autorités algériennes pleinement responsables de toutes les atrocités commises contre des civils non armés sur son territoire.

Il est à noter que cet incident rappelle le crime odieux que l'armée algérienne a commis il y a quelques mois, lorsqu'elle a brûlé vifs deux jeunes hommes des camps de Tindouf.

L'association a réagi après que des sources ont rapporté que l'armée algérienne a impropriablement ciblé de balles deux voitures qui s'étaient aventurées dans une mine d'or fréquentée par de jeunes orpailleurs sahraouis dans les environs du camp «Eddakhlâ».

A.E.K



Un nouveau palier franchi dans la vaccination aux Etats-Unis

Situation alarmante en Amérique latine



Plus de 100 millions de personnes ont reçu au moins une injection de vaccin contre le Covid-19 aux Etats-Unis dans une campagne menée tambour battant, tandis que la situation est plus alarmante en Amérique latine, où la barre des 25 millions de cas a été franchie vendredi.

Sur ces 100 millions de personnes ayant reçu au moins une dose aux Etats-Unis, près de 58 millions -- environ un adulte sur cinq -- sont complètement vaccinés, c'est-à-dire ont reçu la ou les deux injections nécessaires, en fonction du vaccin utilisé.

Celles déjà complètement vaccinées peuvent de nouveau voyager sans risque, ont estimé vendredi les autorités sanitaires américaines, nouveau signe d'un progressif regain d'activité aux Etats-Unis, où les emplois ont fleuri en mars.

Elles devront toutefois continuer à prendre des précautions lors de leurs voyages, en portant un masque et en respectant la distanciation physique, ont souligné les Centres de lutte et de prévention contre les maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique américaine, dans l'actualisation de leurs recommandations.

A la faveur des vacances de printemps, les voyages ont d'ores et déjà fortement repris aux Etats-Unis. Plus de 1,5

million de passagers quotidiens ont plusieurs fois été de nouveau enregistrés dans les aéroports américains ces deux dernières semaines, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis plus d'un an.

Parfois présentés comme solution pour relancer les déplacements internationaux, les passeports vaccinaux ont en revanche été interdits vendredi par le gouverneur du très touristique Etat de Floride, au nom du respect des "libertés individuelles".

Sur le plan économique, grâce à la campagne de vaccination et à l'assouplissement des restrictions dans de nombreux Etats, la reprise s'installe peu à peu: 916.000 emplois ont été créés en mars, notamment dans les secteurs des loisirs, de l'hôtellerie et de la restauration, ceux-là même qui avaient été terrassés il y a un an par la pandémie.

Le président Joe Biden a salué un souffle "d'espoir", tout en appelant à ne pas "baisser la garde" face au Covid-19.

Car les Etats-Unis sont engagés dans une course contre la montre pour immuniser le plus rapidement possible leur population, alors que le nombre de cas quotidiens commence à remonter (62.000 nouvelles contaminations en moyenne chaque jour).

La situation est en revanche plus inquiétante en Amérique latine qui a franchi

vendredi le seuil des 25 millions de cas déclarés de Covid-19. La région est confrontée à une augmentation alarmante du nombre des contaminations conduisant plusieurs pays à renforcer à nouveau les restrictions.

L'Amérique du Sud, en particulier, fait face à une deuxième vague très virulente, avec le Brésil comme épicentre. L'épidémie apparaît incontrôlable dans le géant de 212 millions d'habitants qui a enregistré plus de 66.000 morts en mars, deux fois plus qu'en juillet 2020, le pire mois jusque-là.

L'ATP 500 de Rio, principal tournoi de tennis d'Amérique du Sud, y a été annulé en raison de l'aggravation de la pandémie dans le pays.

Et en Europe, confrontée à un regain de la pandémie de coronavirus, le week-end pascal démarre sous pression, avec une vaccination toujours à la traîne.

Dans cette zone, qui inclut une cinquantaine de pays dont la Russie et des Etats d'Asie centrale, le nombre des nouveaux décès causés par le Covid-19 a dépassé les 24.000 la semaine passée et se rapproche "rapidement" du million, selon l'OMS.

En moyenne, d'après la base de données de l'AFP, 0,31% de la population de la zone Europe/Russie et pays d'Asie centrale reçoit une dose chaque jour. Si

ce rythme est près de deux fois plus élevé que celui du reste du monde (0,18%), il est nettement moins élevé que celui de la zone Etats-Unis/Canada (0,82%), championne dans ce domaine.

En France, on craint une grande pagaille dans les gares, à l'heure des grands départs pour le week-end de Pâques, avant leur interdiction pendant un mois, l'objectif d'une réouverture progressive de certains lieux dès la mi-mai restant incertain.

Face à la troisième vague, le reste de l'Europe multiplie les mesures pour tenter de limiter la propagation du virus, en particulier concernant les voyages.

L'Allemagne, où le président Frank-Walter Steinmeier vient de recevoir sa première dose du vaccin d'AstraZeneca, va renforcer pour les "huit à 14 prochains jours" les contrôles autour de ses frontières terrestres.

La Finlande, qui comptait confiner une partie de sa population a dû toutefois revoir sa copie après des réserves sur la légalité du projet.

A contre-courant, la Bulgarie a décidé d'assouplir les restrictions à trois jours des législatives, malgré une mortalité au plus haut.

Le Covid a fait plus de 2,8 millions de morts dans le monde, selon un bilan établi par l'AFP.

Le plus vieux parti d'opposition en Algérie, le FFS, décide de boycotter les législatives

Le Front des Forces Socialistes (FFS), le plus vieux parti d'opposition en Algérie, a annoncé, samedi, l'intention de boycotter les élections législatives du 12 juin prochain. "Les conditions de la tenue des élections ne sont pas réunies (...), par conséquent le FFS ne peut pas participer à cette échéance", lit-on dans la résolution du Conseil national, tenu samedi à Alger.

Pour le FFS, les élections ne constituent pas la solution à la crise multidimensionnelle que vit le pays.

Dans ce sens, il a interpellé à nouveau le pouvoir pour "prendre les mesures permettant au peuple algérien le libre exercice de son droit à l'autodétermination".

Il cite le "respect des libertés fondamentales", "l'accès équitable aux médias à tous les acteurs politiques et sociaux", "l'ouverture d'un dialogue sans exclusive (...), pour convenir d'un "programme politique, économique et social consensuel, avec un calendrier et un contrôle d'exécution, répondant aux revendications populaires".

D'après le parti, fondé par feu Hocine Aït Ahmed, ces

conditions sont nécessaires pour "l'organisation d'élections propres, honnêtes et transparentes".

Le FFS a considéré que le "discours officiel n'a cessé de diaboliser les partis politiques et l'action politique", et en "même temps les invite à adopter un agenda politique élaborée unilatéralement".

Le Front juge que l'état du pays est "alarmant", estimant que la "voie du dialogue tel que préconisé par notre projet de Convention nationale est la plus appropriée pour sortir de l'impasse actuelle, sans confrontations, facteur de tous les dangers".

Dans ce sens, il a appelé les décideurs à emprunter dans cette "voie historique qui réconciliera le peuple avec ses Institutions".

Dans son allocution à l'ouverture de la session, Hakim Belahcel, membre de l'instance présidentielle, a indiqué que la décision "doit être dictée par le souci non seulement de préserver le parti, mais surtout le pays". "L'unité nationale et la préservation de l'État national doivent nous guider dans notre choix politique", a soutenu M. Belahcel tout en rappelant que



"la crise politique a pour origine le refus du pouvoir de toute ouverture politique et son rejet de tout dialogue politique sincère et inclusif".

Belahcel s'en est aussi pris aux "ultras de tous bords et aux castes mafieuses et compradores qui veulent la restauration autoritaire d'un système qui a conduit le pays au désastre". "Notre choix devra mettre en

évidence la vocation réelle et principale de notre parti. Réhabiliter le politique et la politique", a-t-il dit.

Hakim Belahcel et le premier secrétaire Youcef Aouchiche avaient rencontré le président de la République le 13 février, soulevant des critiques de la part de certains cadres du parti et de la base militante.

Mais aucun des deux diri-

geants n'a clairement plaidé publiquement pour la participation aux élections législatives du 12 juin.

Pour rappel, le Rassemblement pour la culture et la démocratie, le Parti des travailleurs et l'Union pour le changement et le progrès et le collectif "Nidaa 22" ont été les premiers à annoncer le boycott du scrutin législatif du 12 juin prochain.

Une dizaine d'arrestations après une tentative de marche à Alger



Une dizaine de manifestants algériens ont été arrêtés par la police après une tentative d'organiser une marche à Alger.

Les manifestants ont marché pendant quelques centaines de mètres le long du

boulevard central du quartier mythique de Bab El Oued à Alger, se dirigeant vraisemblablement vers le centre d'Alger comme ils le font chaque vendredi.

Ils scandaient "capitale, réveille-toi !", à côté des slogans habituels du Hirak, no-

tamment "Etat civil et non militaire" et les "généraux à la poubelle", ainsi "à bas le régime". Mais la police est intervenue et les a empêchés d'avancer en procédant à plusieurs arrestations.

Selon le Comité national pour la libé-

ration des détenus (CNLD), plus d'une dizaine d'arrestations ont été effectuées par la police à Bab El Oued et aux alentours de la mosquée Errahma au quartier Ferhat-Boussad (centre d'Alger) où des activistes ont également tenté d'entamer une marche.

Pour les médias algériens, cette marche de samedi vient s'ajouter à celles organisées chaque mardi et vendredi et constituera un tournant pour les revendications visant l'émancipation politico-sociale pour laquelle les Algériens se sont révoltés dans un mouvement qui a fini par avoir raison du pouvoir du président Bouteflika et ce, après une vingtaine d'années de règne controversé.

Ces marches seront données aux observateurs de jauger la capacité de réveil de la rue qui s'accroche à ses revendications pour une totale rupture avec le régime et ses figures "archaïques", accusés d'être à l'origine des maux et souffrances que subissent les composantes populaires (exclusion, pauvreté, chômage, ruine économique) "face à un pouvoir qui se dit porteur, depuis la reprise en main des rênes pour une bonne gouvernance d'un projet d'une nouvelle République".

Les Bulgares aux urnes, Borissov en quête d'un quatrième mandat



Le conservateur Boïko Borissov décrochera-t-il un quatrième mandat ? Les Bulgares ont commencé à voter dimanche aux législatives, un scrutin qui pourrait être marqué par une forte abstention alors que les protestations de l'été dernier contre la corruption ont fait long feu. "J'ai toujours pris en compte ce que le peuple décide (...) Que les élections soient honnêtes", a déclaré M. Borissov après avoir voté en l'absence de journalistes. "L'immense soutien

que nous avons reçu de nos homologues d'Europe montre l'importance d'un gouvernement européen et stable en Bulgarie", a-t-il souligné dans une déclaration transmise sur Facebook.

Les instituts de sondage donnent favori le parti Gerb du controversé Premier ministre, le créditant de 28 à 29% d'intentions de vote, soit environ 75 sièges au Parlement constitué de 240 élus. "C'est l'absence d'autres options en raison d'une opposition morcelée et peu convain-

cante qui explique l'hégémonie politique de Gerb", invincible depuis 2009, analyse auprès de l'AFP le politologue Antony Todorov.

Refusant tout contact avec les médias depuis les manifestations, M. Borissov a mené sa campagne sur le réseau social Facebook où il retransmettait au quotidien ses visites surprise, au volant de son 4x4, aux quatre coins du pays, à la rencontre d'ouvriers et employeurs. Son slogan: "Travail, travail, travail!".

Samedi, il avait opté pour le silence: une photo le montrait en costume noir, seul dans un pré émaillé de fleurs, sous le message "Il est mieux parfois de se taire".

Une apparente sérénité qui contraste avec l'ambiance tendue d'il y a quelques mois, quand des milliers de Bulgares réclamaient dans la rue sa démission, après une série de scandales.

Le dirigeant de 61 ans a joué la montre, refusant d'organiser des élections anticipées, et a profité de la déliquescence du mouvement sous l'effet de l'hiver et de la pandémie de Covid-19.

La victoire de son parti, si elle se confirme dans les urnes, pourrait toutefois être ternie par une faible participation dans un contexte anxiogène en pleine troisième vague de contaminations.

Des bureaux de vote ont cependant été installés dans les hôpitaux débordés et des urnes mobiles seront apportées à des familles en quarantaine.

Les socialistes sont attendus en seconde position (20-22%), mais divisés, ils devraient pâtir des réticences de leur électoralat âgé à venir voter.

Les regards seront surtout tournés vers le vote protestataire, partagé entre trois nouvelles for-

mations. C'est un animateur de télévision, Slavi Trifonov, connu pour ses critiques virulentes du gouvernement, qui semble tirer son épingle du jeu (13%), même s'il n'a pas participé aux manifestations.

Parmi ceux qui avaient défilé, "Bulgarie démocratique" de la droite citadine, soutenu par les Bulgares de l'étranger, et "Debout! Mafia dehors" (gauche), proche du président Roumen Radev qui a appelé à un "renouveau", sont en passe d'entrer au Parlement (6% chacun).

Il faudra compter enfin avec le parti de la minorité turque MDL, habituel faiseur de rois (12%), et les nationalistes du VMRO, qui participaient au gouvernement sortant mais sont en perte de vitesse.

Les premières estimations des sondages sortie des urnes sont attendues à la clôture du scrutin à 20H00 (17H00 GMT), mais les résultats officiels définitifs ne seront pas connus avant jeudi.

Le phénomène d'achat de voix par les partis, qui concerne d'ordinaire entre 5% et 19% des suffrages, pourrait s'amplifier, a prévenu en début de semaine semaine l'ONG Anticorruption Fund.

Taiwan pleure les victimes d'une de ses pires catastrophes ferroviaires

Les proches des victimes de la pire catastrophe ferroviaire que Taïwan ait connue depuis des décennies ont prié samedi sur le lieu de l'accident, les équipes de sauvetage s'efforçant d'évacuer les wagons enchevêtrés.

Les autorités ont déclaré que la collision de vendredi, qui a tué au moins 51 personnes et en a blessé plus de 190, a été causée par un engin de chantier qui, après avoir glissé d'un talus, a heurté le train transportant environ 500 passagers qui s'apprêtait à entrer sous un tunnel près de la ville côtière de Hualien.

Le conducteur du poids-lourd qui, selon les autorités ferroviaires, n'a peut-être pas correctement serré le frein à main, a été libéré sous caution après avoir été interrogé par les magistrats, qui lui ont interdit de quitter Taïwan dans l'attente d'une enquête plus approfondie.

Selon le quotidien Apple Daily, ils ont aussi perquisitionné les bureaux de l'entreprise chargée d'effectuer les travaux d'entretien des voies.

Une centaine de proches des victimes ont participé samedi après-midi à une émouvante cérémonie de prière taoïste du lieu de la collision.

Les larmes coulaient sur les visages,

certains improvisant des mémoriaux de fortune sur lesquels étaient inscrits les noms des personnes décédées, d'autres scandant les noms de leurs disparus.

Un Français et un Américain figurent parmi les étrangers tués, selon les autorités, la plus jeune victime étant âgée de 4 ans. Les sauveteurs ont décrit une scène effroyable lorsqu'ils sont arrivés dans l'étroit tunnel et ont trouvé l'avant du train devenu un amas de tôle. "La voiture 8 a subi les dommages les plus importants et c'est là qu'il y a eu le plus de morts", a déclaré samedi aux journalistes Chang Zichen, un secouriste. "En gros, plus de la moitié du wagon était éventré et les corps étaient tous empilés les uns sur les autres", a-t-il ajouté.

Les équipes spécialisées ont passé des heures vendredi à extraire les corps des morts et des survivants et l'attention s'est portée samedi sur l'enlèvement des wagons qui bloquent désormais la moitié de l'unique ligne ferroviaire de la côte ouest de Taïwan, une région touristique montagnaise très prisée.

L'accident s'est produit près de deux des sites les plus célèbres de cette côte: la gorge de Tarako et les falaises spectaculaires de Qingshui.



Deux grues géantes ont été utilisées pour déplacer les wagons et les sauveteurs ont déclaré que d'autres corps pouvaient encore être trouvés dans les plus endommagés qui se trouvent dans le tunnel.

Le ministère de l'Intérieur a ordonné que les drapeaux soient mis en berne pendant trois jours, tandis que la présidente de la République Tsai Ing-wen a rendu visite aux blessés dans les hôpitaux de Hualien. "Les pouvoirs publics déploient tous

les efforts possibles dans l'espoir de minimiser l'impact de la catastrophe afin que les personnes décédées puissent reposer en paix et les blessés se rétablir rapidement", a-t-elle déclaré aux journalistes.

A cette période de l'année, les Taïwanais rentrent généralement dans leur village natal pour honorer les tombes de leurs proches et faire des offrandes, c'est pourquoi de nombreux passagers se tenaient debout dans les allées.

Portrait



Adieu New York, le Dr Gomes reste au Brésil pour ses patients Covid

Cela avait commencé par un retour au Brésil depuis New York pour fêter le carnaval en famille. Un an après, le médecin Marise Gomes, au milieu de ses drames intimes, a soigné mais aussi enterré des dizaines de patients Covid.

Marise Gomes n'est pas repartie aux

Etats-Unis. Avec un groupe de médecins et d'infirmières, elle s'occupe de dizaines de malades dans un hôpital de campagne de la banlieue de Sao Paulo, où le bruit des appareils de ventilation est entrecoupé de celui de patients qui toussent.

Le parking de la salle polyvalente de Santo André, qui accueillait avant des athlètes, voit désormais des ballets d'ambulances pleines de malades jeunes et vieux qui bataillent pour respirer.

"A notre grande surprise, aujourd'hui, nos patients sont beaucoup plus jeunes, sans comorbidités, avec une mauvaise réponse au virus", dit cette chirurgienne de 53 ans, qui porte des tatouages et un anneau dans le nez.

Le Dr Gomes venait rarement au Brésil depuis son installation aux Etats-Unis il y a une quinzaine d'années. Elle est arrivée en février 2020 et son époux Jack, un avocat américain de 74 ans, l'a rejointe un mois plus tard. Le couple voulait profiter de la saison du carnaval.

Lorsque l'épidémie a commencé à se répandre au Brésil, elle aurait dû retourner à New York où elle exerce. Mais elle a finalement décidé de rester, anticipant que son pays "allait avoir des difficultés". "J'ai pensé rentrer", dit-elle, mais "je me suis dit que je pourrais être plus utile ici."

Elle prend rapidement contact avec

des collègues de la faculté et dès avril commence à travailler à l'hôpital de campagne de Santo André, non loin de la ville de Sao Bernardo do Campo où vit sa famille.

La pandémie commence à faire des ravages dans le pays de 212 millions d'habitants où le président d'extrême droite Jair Bolsonaro minimise la maladie et s'oppose à toutes mesures de restrictions.

La Covid-19 ne tarde pas à toucher sa famille: il emporte deux de ses oncles pendant qu'elle-même, comme des milliers d'autres médecins et infirmières, travaille à plein temps pour faire face à l'afflux de malades.

"Les gens me disaient : 'Qu'est-ce que tu fais ici ? Retourne là-bas !'. Comme s'il y avait un endroit parfait 'là-bas'", se souvient-elle.

Son souhait initial de rester auprès de sa mère et de sa famille s'est transformé en mirage. Son mari a loué une maison et elle a dû faire beaucoup d'efforts pour ne pas mettre sa mère en danger.

"C'est difficile de rentrer chez soi et de se sentir rejetée parce qu'on vient de l'hôpital", dit cette femme blonde et mince. Les gestes de protection lui ont finalement permis d'échapper à la maladie. Désormais vaccinée, elle respire un peu.

Mais ses yeux se voilent et sa voix se brise lorsqu'elle évoque le suicide en no-

vembre de sa sœur de 47 ans qui travaillait aussi dans le secteur de la santé. Une dépression la tirait vers le bas depuis des années et a eu raison d'elle.

"C'est beaucoup de douleur d'un coup, mais en même temps, j'ai vu tellement de gens qui souffraient plus que moi", souffle-t-elle.

A l'issue d'une nouvelle journée épuisante, Marise Gomes regrette qu'après un an de pandémie et plus de 317.000 morts "il n'y ait pas de changement de comportement" chez les Brésiliens. Dans les rues, le masque n'est pas toujours de rigueur, les fêtes clandestines sont récurrentes et la vaccination avance lentement.

"Les scanners sont terribles, de jeunes gens de 22, 23, 25 ans. C'est effrayant. J'ai peur, peur pour la population (...), parce que (les malades) ne comprennent pas l'ampleur de ce qu'ils vivent et de ce qu'ils auront à vivre à l'avenir", confie-t-elle. Le Dr Gomes espère retourner "bientôt" à New York où elle a construit sa vie.

En attendant, elle affronte avec ses collègues une deuxième vague d'une virulence extrême qui fait déborder les hôpitaux et a provoqué une hécatombe en mars, avec deux fois plus de décès qu'en juillet 2020, le pire mois jusqu'ici.

"Je donne tout ce que j'ai", dit le médecin.

“

Les gens me disaient : "Qu'est-ce que tu fais ici ? Retourne là-bas !". Comme s'il y avait un endroit parfait là-bas

Baisse du chiffre d'affaires des sociétés cotées en 2020

Les sociétés cotées à la Bourse de Casablanca affichent un chiffre d'affaires (CA) global de 230 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année écoulée, en recul de 5,2% par rapport à 2019, selon BMCE Capital Research (BKR).

Cette baisse intègre une mauvaise tenue des réalisations commerciales des industries, partiellement compensée par la bonne orientation du produit net bancaire (PNB) des financières, explique la société de recherche dans une note d'analyse des résultats au titre de l'exercice 2020.

Fortement affectés par les restrictions sanitaires liées à la gestion de la pandémie, les revenus des industries cotées se dégradent de 8,9% à 144,3 MMDH, en raison principalement de la mauvaise orientation des réalisations de Total Maroc (-28,3% à 8,8 MMDH) suite essentiellement à la chute des cotations internationales du brut ayant entraîné une baisse notable de la valeur des stocks et des prix à la pompe ainsi qu'au recul de la demande (tant sur les carburants et lubrifiants que sur les services), indiquent les analystes de BKR.

La baisse des revenus des industries est due également à la forte dégradation des revenus des opérateurs immobiliers notamment Addoha (-65,5% à 1,2 MMDH), au retrait des ventes des cimenteries consécutivement au repli significatif de la demande nationale de ciment en 2020 (-10,9% à 12,2 Mr à fin décembre 2020) s'expliquant notamment par le ralentissement des activités BTP et de celles du secteur immobilier sur l'ensemble de l'année, et la détérioration des performances de Taqa Morocco (-14,6% à 7,8 MMDH), rapporte la MAP.

S'agissant du PNB des sociétés financières, il s'est amélioré de 3,2% à 66,9 MMDH profitant de la progression de la marge d'intérêt (+5,7% à 44,2 MMDH pour les banques cotées), elle-même liée à la bonne orientation des crédits court terme, souligne BKR, notant que cette hausse a toutefois été atténuée par le recul de 2,2% de la marge sur commissions à 11,8 MMDH suite à la baisse des flux en agences et des flux monétiques en lien avec le confinement et le repli de -2% du résultat sur opérations de marché.

Le CA du secteur assurance & courtage se replie de 3,3% à 18,8 MMDH intégrant un recul de 13,6% de l'activité Vie à 6,3 MMDH, provenant de la contre-performance de Wafa Assurance sur ce segment (-723 millions de dirhams MDH) et de Saham assurance (-279 MDH), suite à la baisse de la collecte épargne, notamment sur les produits patrimoniaux.

Cette baisse a été compensée partiellement par l'amélioration de 2,6% de la branche non-vie à 12,2 MMDH, tirée par la bonne orientation de Wafa Assurance sur ce créneau (+244 MDH), profitant notamment d'une bonne dynamique observée en début d'année et d'une reprise de l'activité sur le quatrième trimestre de 2020.

Les perspectives de reprise du commerce mondial s'améliorent au second semestre



Le commerce des marchandises a progressé plus vite que prévu au second semestre de l'année 2020, a indiqué l'Organisation mondiale du commerce (OMC) soulignant que les perspectives de reprise se sont ainsi améliorées au cours des six derniers mois de l'année écoulée.

«La croissance plus rapide des échanges et de la production au second semestre de 2020 a été favorisée par des interventions gouvernementales de grande ampleur, y compris d'importantes mesures de relance budgétaire aux Etats-Unis», selon l'institution internationale.

L'OMC explique, en outre, que «bon nombre d'entreprises et de ménages se sont adaptés à l'évolution des circonstances en trouvant des moyens novateurs de soutenir l'activité économique face aux restrictions sanitaires touchant la mobilité».

Dans un communiqué, l'OMC relève que «la gestion efficace de la pandémie a limité l'ampleur de la récession économique en Chine et dans d'autres économies asiatiques, ce qui leur a permis de continuer à importer», précisant que ces actions ont aidé à soutenir la demande mondiale et ont peut-être empêché une baisse plus marquée des échanges.

En effet, «la vigoureuse reprise du commerce mondial depuis le milieu de l'an dernier a contribué à amortir le choc de la pandémie pour les individus, les

entreprises et les économies», a affirmé la directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala.

La patronne de l'OMC a toutefois estimé qu'il sera essentiel de maintenir ouverts les marchés internationaux pour permettre aux économies de se redresser après cette crise, et la mise en œuvre rapide, mondiale et équitable d'un vaccin est un préalable à la relance forte et soutenue dont nous avons tous besoin.

Après analyse des données recueillies, l'institution internationale chargée de l'ouverture commerciale prévoit une hausse de 8,0% du commerce mondial des marchandises en volume en 2021 après avoir baissé de 5,3% en 2020.

Le commerce mondial devrait



Le volume des échanges devrait augmenter de 8,0% en 2021 après avoir baissé de 5,3% en 2020.

poursuivre ainsi «son redressement après l'effondrement dû à la pandémie qui lui a fait toucher le fond au deuxième trimestre de l'an dernier», a-t-elle souligné.

Selon les prévisions de l'OMC, cette année, la demande de biens échangés sera dominée par l'Amérique du Nord (11,4%) grâce aux fortes mesures de relance budgétaire aux Etats-Unis, qui devraient aussi stimuler d'autres économies par le biais du commerce.

Les estimations de l'organisation prédisent que «l'Europe et l'Amérique du Sud connaîtront toutes deux une croissance des importations d'environ 8%, tandis que la hausse sera plus faible dans les autres régions».

Les statistiques montrent qu'une grande partie de la demande mondiale d'importations sera satisfaite par l'Asie, dont les exportations devraient progresser de 8,4% en 2021.

D'après l'organisation, «des exportations européennes augmentent presque autant (8,3%), tandis que les expéditions de l'Amérique du Nord enregistrent une hausse plus faible (7,7%)».

Concernant les solides prévisions de croissance des exportations en Afrique (8,1%) et au Moyen-Orient (12,4%), l'OMC soutient qu'elles «dépendent de la reprise des dépenses de voyages au cours de l'année, ce qui renforcerait la demande de pétrole».

L'organisation estime en re-

vanche que l'Amérique du Sud connaîtra une croissance plus faible de ses exportations (3,2%), de même que la Communauté d'Etats indépendants (CEI), y compris certains membres associés et anciens membres (4,4%).

Si le commerce mondial est prêt pour une reprise forte, l'organisation mondiale du commerce affirme toutefois qu'elle sera inégale après le choc causé par la pandémie de Covid-19.

Il faut dire que les perspectives relativement positives à court terme du commerce mondial sont assombries par des disparités régionales, par un commerce des services qui reste faible et par des calendriers de vaccination qui prennent du retard, notamment dans les pays pauvres, comme l'a fait savoir l'OMC dans son communiqué.

La même source rappelle d'ailleurs que «la Covid-19 continue de représenter la plus grave menace pour les perspectives commerciales, car toute reprise espérée pourrait être facilement compromise par de nouvelles vagues d'infection».

Dans tous les cas, les estimations de l'organisation prévoient que «la croissance des échanges devrait ralentir à 4,0% en 2022, et les effets de la pandémie continueront à se faire sentir, car ce rythme d'expansion ne permettra pas le retour à la situation d'avant pandémie».

Alain Bouthy

BOA et le CMI accélèrent l'interopérabilité des services de paiement mobile "Maroc Pay"

Bank of Africa (BOA) et le Centre monétaire interbancaire (CMI), deux acteurs majeurs du paiement mobile au Maroc, ont annoncé récemment la finalisation de leur homologation par HPS SWITCH, pour offrir le service du retrait sur GAB aux M-Wallets interopérables.

A travers ce nouveau service baptisé "Retrait Maroc Pay", Bank of Africa permet aux détenteurs des M-Wallets des établissements de paiement confrères de retirer leur argent en toute sécurité sur le large réseau de guichets automatiques de la banque présents dans toutes les régions du Royaume, indiquent les deux parties dans un communiqué conjoint.

Pour effectuer un retrait d'argent à hauteur du solde disponible sur le compte de paiement M-

Wallet, il suffit de suivre un parcours simple sur les GAB Bank of Africa en introduisant le numéro du téléphone mobile ainsi que la référence et le code PIN du CashOut générés à travers le M-Wallet.

"Après avoir lancé ce service en 2018 pour son propre M-Wallet "DabaPay", BOA est aujourd'hui la première banque au Maroc à offrir ce service à l'ensemble des détenteurs de M-Wallets interopérables et ayant finalisé leur homologation pour ce service auprès de HPS SWITCH", précise la même source.

IBRIZ by CMI est le premier M-Wallet homologué qui offre cette fonctionnalité à ses porteurs leur assurant ainsi la possibilité de retirer leur argent 7j/7 et 24h/24 au niveau du réseau GAB de Bank of Africa.

Le besoin de financement du trésor estimé à 125,8 MMDH en 2021

Le besoin de financement brut du Trésor devrait s'établir, d'ici la fin de l'année 2021, à 125,8 milliards de dirhams (MMDH), prévoit Attijari Global Research (AGR). Ce besoin comprend le reliquat de financement du déficit budgétaire ainsi que les arriérés du Trésor estimés par la loi de Finances (LF-2021) à 57,7 MMDH, et les tombées du Trésor en 2021, hors celles des mois de janvier et février, de 68,1 MMDH, dont 62,6 MMDH intérieures et 5,5 MMDH extérieures, précise AGR dans son récent "Budget Focus".

Selon les prévisions de la LF-2021, l'argentier de l'Etat couvrirait 36,1 MMDH de son besoin de financement brut sur le marché extérieur. Ainsi, le reliquat équivalent à 89,7 MMDH serait satisfait sur le marché domestique. Par conséquent, le besoin de financement intérieur brut par mois ressort à des niveaux corrects de 9 MMDH en moyenne en 2021. Selon AGR, ce recours ne devrait pas induire de grandes pressions sur

les taux obligataires à court terme.

"Durant les deux premiers mois de l'année 2021, les conditions de financement du Trésor sur le marché intérieur sont restées quasi-stables soutenues par une situation des finances publiques confortables. En effet, l'offre en BDT du Trésor sur le marché de la dette est restée limitée autour de 10 MMDH face à des besoins annoncés de 11,6 MMDH en moyenne sur la même période", indiquent les analystes.

D'après eux, cette tendance stable des taux obligataires devrait se poursuivre en 2021, relevant, à l'origine, les conditions favorables à l'international pour l'exécution des financements extérieurs estimés à 41 MMDH par le PLF 2021, ainsi que le maintien d'une politique monétaire accommodante de Bank Al-Maghrib à travers un taux directeur historiquement bas de 1,5%, ce qui contribuerait à contenir le coût de refinancement du Trésor à des niveaux faibles.

Les entreprises rattrapées par la crise

Si de nombreuses entreprises ont réussi à "échapper" tant bien que mal au dépôt de bilan en fin de l'année écoulée, certaines ont été rattrapées à fin mars dernier pour rejoindre les rangs de celles qui ont mis la clé sous le paillason.

Après une baisse surprise des défaillances d'entreprises au Maroc en 2020, 2.694 entreprises ont fait faillite à fin mars 2021, soit 15% de plus par rapport à la même période un an auparavant, selon Inforisk, spécialiste marocain du renseignement commercial.

"Cette situation est due principalement à un effet de rattrapage. Le 'stock' de procédures dans les tribunaux de commerce a dû être rattrapé et le nombre de défaillances a recommencé à augmenter", a expli-

qué Amine Diouri, directeur des études et de la communication chez Inforisk D&B, dans un entretien accordé à la MAP.

D'après lui, la probabilité que l'impact de la crise sur les entreprises s'accroisse dans les prochains mois est très élevée. "Avec la fin des soutiens financiers aux entreprises, une augmentation minimum de 65% du nombre de défaillances est attendue d'ici fin juin", a estimé M. Diouri.

Et de soutenir que le manque de visibilité sur l'évolution de l'activité en 2021, que ce soit sur le marché local ou sur les marchés extérieurs, est aussi un facteur déterminant dans la résistance à la crise.

"Une analyse échantillon sur des entreprises opérant dans le secteur touristique démontre le pessimisme de ces opérateurs qui envisagent une baisse de l'activité surtout avec la fermeture des frontières avec plusieurs pays", a-t-il indiqué.

Par secteur, M. Diouri relève que le commerce, le bâtiment et travaux publics (BTP) et l'immobilier sont les plus touchés, notant que les branches d'activité comme l'hôtellerie/restauration, les agences de voyages et les services de location de voitures ne sont non plus épargnées.

Par structure, les très petites entreprises (TPE) sont les plus exposées car les plus fragiles. "99% des TPE sont défaillantes en temps normal, cette même proportion est maintenue en ce temps de crise liée



à la pandémie de coronavirus", a fait savoir M. Diouri, notant que les TPE font face à plusieurs difficultés liées principalement à l'accès au financement et à la hausse des délais de paiement.

Pour lui, la seule chance pour les entreprises est de reprendre une activité normale, qui dépend de la campagne de vaccination à l'échelle nationale et internationale.

De son côté, Driss Effina, économiste, a relevé que la problématique des défaillances des entreprises ne date pas d'hier et de ne dépend pas de la crise.

"De nombreuses entreprises avaient des problèmes structurelles même avant la crise due à la Covid-

19", a indiqué M. Effina dans une déclaration à la MAP, notant que les entreprises, qui ont subi effectivement des problèmes suite à la baisse de l'activité de leurs secteurs et de la demande lors de cette crise sans précédents, doivent être accompagnées pour survivre, en particulier celles opérant dans le secteur du tourisme.

Rappelant le dispositif mis en place par le gouvernement durant la crise, M. Effina qui est également président du Centre indépendant des analyses stratégiques, a estimé qu'un traitement par secteur selon sa nature est nécessaire, surtout qu'il y a des secteurs qui ont gagné de la crise.

"Il faut être rationnel et traiter les cas urgents qui ont subi des difficultés lors de la crise due à la Covid-19", a-t-il dit.

Quant à la relance, M. Effina a relevé que certains indicateurs démontrent une reprise globale de l'activité sans revenir aux niveaux d'avant crise, mais tant qu'il y a des restrictions au niveau international, la reprise va rester limitée.

A rappeler que le Comité de veille économique (CVE) a pris un ensemble de mesures en faveur des entreprises touchées par cette pandémie, notamment les petites et moyennes entreprises (PME) et les TPE pour apporter le soutien nécessaire à l'économie nationale.



2.694 unités ont fait faillite à fin mars 2021, soit 15% de plus par rapport à la même période un an auparavant

Hausse de la prime de risque action à 8,45% au premier semestre

La prime de risque action (PRA), calculée par la méthode prospective, a progressé à 8,45% au premier semestre 2021 contre 8,2% au deuxième semestre 2020, selon BMCE Capital Research.

"Cette augmentation de la prime de risque prospective est induite par la revue à la hausse de nos objectifs de cours, actualisée au moment de la reprise progressive de l'activité économique, couplée à la hausse générale des cours boursiers", expliquent les analystes de BMCE Capital Research dans "un flash strategy" sur la PRA.

"Nous aboutissons ainsi à une PRA de 8,45% (en hausse de 0,25 pt par rapport à notre dernière actualisation)", note la même

source, précisant que "le calcul de la prime de risque par la méthode prospective est effectué via l'égalisation des estimations de cash-flows, pour les sociétés de notre Scope 40, à leurs cours actuel en Bourse".

Par branche d'activité, la prime de risque action ressort à 7,9% pour les industries, 10% pour les financières, et 6,7% pour les assurances, précise-t-on.

Les analystes de BMCE Capital Research ont également utilisé trois autres méthodes (méthode historique, méthode instantanée et sondage) pour le calcul de la PRA, qui ont toutes conclu à une hausse de la prime de risque plus ou moins importante selon leur horizon de calcul, rapporte la MAP.

"Cette situation semble dénoter d'une hausse de l'aversion des investisseurs dans un contexte marqué encore par une fébrilité de la confiance en l'avenir. L'espoir engendré par le lancement des campagnes de vaccination semble avoir été terni par la recrudescence des contaminations chez les principaux pays partenaires ainsi que par l'anticipation d'effets induits additionnels négatifs sur l'économie en post-crise", soulignent les analystes.

Le sondage du groupe auprès des investisseurs institutionnels laisse apparaître des anticipations pour 2021, à savoir une croissance économique en progression entre +3,0% et +3,5% (contre 5,3% pour Bank

Al-Maghrib et +4,3% pour le scénario principal), une performance du Masi comprise dans une fourchette entre +6,0% et +6,5% en 2021 et une appréciation limitée de la capacité bénéficiaire 2021 des sociétés cotées entre 0% et +5%, relève la même source.

Et de noter que le calcul semestriel de la PRA intervient dans un marché action en redressement ayant notamment profité de l'annonce et du lancement prometteur de la campagne de vaccination au Maroc et dans le monde. Toutefois, le contexte global n'en reste pas moins teinté d'incertitudes et ce, en raison des conséquences décalées de la pandémie en post-crise.

Festival pluriculturel "Kinaïtra"

Le cinéma marocain à l'heure de la pandémie



Une table ronde sur "L'impact du Covid-19 sur le 7^{ème} art au Maroc" a été tenue vendredi au théâtre de l'Université Ibn Tofail de Kénitra, en présence d'une panoplie d'acteurs de l'industrie cinématographique et d'étudiants universitaires.

Organisé par l'Université Ibn Tofail, en collaboration avec le Ciné-Club Kénitra, l'AMEF et l'Institut français de Kénitra, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de manifestations culturelles au programme de la 6^{ème} édition du Festival pluriculturel "Kinaïtra", qui se tient du 30 mars au 03 avril à Kénitra.

Dans une déclaration à la MAP, le professeur et responsable des activités culturelles à l'université Ibn Tofail, Younes Taboz, a indiqué que le festival annuel pluriculturel "Kinaïtra" s'inscrit dans le cadre de la politique de l'université Ibn Tofail pour promouvoir la culture auprès des étudiants à travers des ateliers modérés par des artistes de renom. Il a également souligné que ces

activités culturelles, reprises dans le strict respect des mesures sanitaires imposées par le contexte particulier lié au coronavirus, ont connu le déroulement de plusieurs manifestations, notamment la tenue d'un club de lecture sur l'exclusion de la femme, un match d'improvisation et une table ronde sur le cinéma marocain.

Pour sa part, le directeur de l'Institut français, Pierre-Huber Touchard a relevé dans une déclaration à la MAP que "Kinaïtra", qui est un festival dédié aux jeunes et aux étudiants, a pris une nouvelle forme avec l'arrivée de la pandémie, se consacrant principalement au volet de la formation, en vue d'ouvrir l'esprit des jeunes sur de nouvelles formes d'expressions.

Modérant cette table ronde, la professeure Sanae Ghouati a estimé qu'en raison des répercussions du coronavirus sur l'ensemble des secteurs, la tenue du festival "Kinaïtra" est un signe qui regorge d'espoir et de renaissance, formulant le souhait de voir prochainement

la pleine relance des activités culturelles.

Dans son allocution à l'occasion de cette table ronde, le cinéaste et écrivain Fouad Souiba a rappelé qu'avant la survenue de la pandémie du Covid-19, l'industrie cinématographique au Maroc connaissait une production annuelle moyenne de 25 longs métrages et de centaines de courts métrages et de documentaires. "Un élan d'investissement a gagné le secteur cinématographique avec l'ouverture de plusieurs multiplexes, la rénovation de salles de cinéma mythiques, en plus d'une culture de festival qui irriguait le grand public au niveau national", a-t-il ajouté. Il a en outre noté que l'exploitation cinématographique a été touchée de plein fouet par cette crise sanitaire, avançant que l'année 2020 a connu le tournage de pas plus de 5 longs métrages.

De son côté, le réalisateur Mohamed Lyounis a fait savoir dans une allocution similaire que le financement

du cinéma par la télévision a permis de revaloriser les créations cinématographiques en ces temps de crise et surtout d'alléger son impact sur les professionnels du secteur.

Il a également exprimé le souhait de voir la réouverture des salles de cinéma et le redressement de la production cinématographique avec la campagne de vaccination nationale contre le coronavirus et l'amélioration de la situation sanitaire.

Un débat d'idées a marqué cet événement en présence des réalisateurs Abdelilah El Jaouhari et Hassan Benjelloun, sur l'impact sévère de la pandémie sur le secteur cinématographique, la régression de la production en cette période et surtout le rôle bénéfique de la télévision dans la reprise de l'industrie à un certain niveau.

Cette rencontre s'est achevée par la projection du film "Pour la cause" de Hassan Benjelloun.

Les œuvres artistiques de Luc Lavandier sous les projecteurs à Essaouira



Les œuvres singulières de l'artiste dessinateur français, Luc Lavandier, sont actuellement sous le feu des projecteurs à Essaouira, à l'occasion d'une exposition inédite qui se déroule à l'Espace emblématique "Dar Souiri". Initiée sous le thème "Hamdoullah", cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 10 avril, se veut une invitation à l'adresse des passionnés de l'art du dessin pour une plongée exceptionnelle dans l'univers personnel et sans frontières de Luc

Lavandier, afin d'admirer le style créatif et le travail original propre à cet artiste, né le 29 septembre 1965 à Bourges, et établi depuis six années dans la Cité des Alizés.

Organisée par l'Association Essaouira-Mogador dans le strict respect des mesures préventives et de précaution pour enrayer la propagation de la pandémie de la Covid-19, cette manifestation met ainsi à l'honneur une collection de dessins joliment réalisés avec délicatesse à l'encre

de Chine par M. Lavandier, également écrivain et ancien acteur de cinéma et de télévision.

Ces dessins en noir et blanc, qui trônent sur les cimaises de la salle d'exposition "Tayeb Seddiki", offrent aux visiteurs l'opportunité de partir à la découverte du monde imaginaire de cet autodidacte passionné et très inspiré, ainsi que la joie d'apprécier, à sa juste valeur, la grande minutie et dextérité, la sensibilité créative et la subtilité expressive de cet artiste qui porte un grand soin au moindre détail lors de la réalisation de chacun de ses croquis extraordinaires.

Savamment travaillés, ces œuvres dessinées, marquées par une grande finesse et un alignement harmonieux des traits et des formes, dont Luc Lavandier détient lui seul le secret, reflètent aussi le talent incontestable et l'imagination sans entraves de cet artiste, ainsi que cette passion débordante qui l'habite, à même de laisser libre cours à cette sensibilité artistique très manifeste à travers le style et la technique d'expression qui lui sont propres. "La vraie lumière est spirituelle dans l'ombre de la ligne. Dans

le silence de la courbe elle s'est abandonnée", souligne, d'ailleurs, Luc Lavandier dans une note de présentation de cette exposition. "Mon travail ne correspond à aucune mode ou demande du marché de l'art actuel. Je ne fais rien d'événementiel et mes dessins ne sont pas le reflet de mes douleurs ou de mes pérégrinations métaphysiques ou existentielles. Ils ne sont que la retranscription subjective du plaisir que les femmes, la nature et la spiritualité m'accordent", soutient-il. En effet, ces trois éléments, qui font partie de son univers artistique, sont omniprésents et visibles à travers les œuvres exposées : des temples ou des mosquées, des villages ou des corps de femmes, ou des paysages naturels qui représentent la faune et la flore, entre autres.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, M. Lavandier, qui a déjà exposé dans de nombreuses galeries à l'étranger et participé à plusieurs manifestations artistiques, a fait part de sa profonde joie de l'organisation de cette exposition dans la ville d'Essaouira, Cité des arts et de la culture par excellence, malgré un

contexte particulier marqué par cette crise sanitaire induite par la propagation de la Covid-19. M. Lavandier, qui a passé une partie de son enfance en Côte d'Ivoire avant de rentrer en France à l'âge de 9 ans, a rappelé avoir commencé à dessiner depuis une quinzaine d'années. "J'ai commencé par dessiner mon chien. Les chiens voient en noir et blanc. Donc, j'ai décidé moi aussi de dessiner en noir et blanc", a-t-il précisé. "Avec la transformation de mon cerveau, cela donne ces dessins en noir et blanc réalisés avec grande finesse et douceur", a-t-il dit. Evoquant le Maroc, M. Lavandier a précisé être parti à la rencontre de ce pays depuis six années déjà. "Dans ce Royaume, j'ai rencontré l'Islam, la douceur, la gentillesse, la tolérance et je me suis mis à dessiner ce que je voyais ici", a-t-il fait remarquer. "Je n'essaie de choquer personne à travers mes dessins : C'est toujours joyeux. Ce n'est jamais triste. Ce ne sont pas mes problèmes métaphysiques que j'étales ou expose à travers mes œuvres dessinées, mais c'est plutôt de la joie et du bonheur", a conclu M. Lavandier.

Salma Hayek exaspérée par la réaction de Quentin Tarantino sur un tournage



Petite tournée promotionnelle pour Salma Hayek à l'occasion de la sortie du film de science-fiction *Bliss* disponible sur Amazon Prime Video et dont elle partage l'affiche avec Owen Wilson. L'occasion pour la comédienne de 54 ans d'évoquer sa carrière au cinéma, la façon dont elle a réussi à conquérir Hollywood, mais également sa vie privée et l'idylle qu'elle partage avec François-Henri Pinault, le PDG du groupe de luxe Kering ! L'actrice, notamment connue pour sa nomination aux Oscars pour le biopic de Frida Kahlo, en profite pour rappeler à ceux qui commenteraient abondamment sa silhouette, qu'elle a également la tête bien remplie. Une précision que certains réalisateurs eux-mêmes semblent parfois oublier... à leurs risques et périls.

Interrogée par nos confrères du magazine *Public*, Salma Hayek évoque ce qui la heurte parfois lorsqu'elle lit les cri-

tiques sur ses films dans la presse. "Cela ne me gêne pas que l'on indique que je suis sexy, mais je ne veux pas être résumée à cette enveloppe charnelle", dévoile-t-elle, avant de se remémorer un exemple précis : "Prenez le strip-tease d'Une nuit en enfer, le film écrit par Quentin Tarantino : quand il est sorti, certains ont mentionné que je frétiliais des fesses, sans plus... Pour ces cinq minutes de danse, j'avais en fait trimé des semaines", regrette-t-elle. Mais ces préjugés sur sa plastique ne s'arrêtent pas aux avis extérieurs, la comédienne assure que le réalisateur y serait aussi allé de ses petites remarques : "Lorsque je disais à Quentin que je devais approfondir mon personnage, lui-même me rétorquait : Mais tu ne joues qu'une strip-teaseuse !" Mais Salma Hayek n'entend pas se laisser faire, quitte à faire mal : "Je l'aurais scalpé avec ma lime à ongles !", a-t-elle lancé.

Une scène digne d'un Tarantino, non ?

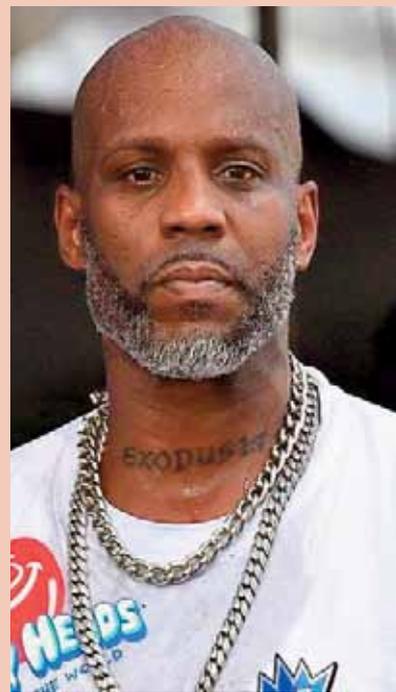
En parlant de sortir les griffes, Salma Hayek a avoué avoir trouvé un étonnant moyen de se tenir compagnie lorsque son époux est accaparé par ses propres occupations. "J'ai eu l'idée de génie de prendre un animal de compagnie en lui faisant croire que c'était un cadeau que je lui faisais ! Et cet animal, c'est un hibou. Je l'ai appelé... Kering, en hommage à la compagnie dont le logo représente justement un hibou", a expliqué la comédienne, également productrice de la série *Monarca* sur Netflix. Elle raconte les frasques du volatile : "Il vole jusque dans ma chambre quand mon mari n'est pas là. Je joue au Sudoku en sa présence et quand je regarde la télé, il vient parfois se poser sur ma tête. Il est fan de nouvelles technologies, il passe son temps sur mon iPad", conclut la maman de la petite Valentina.

Bouillon de culture

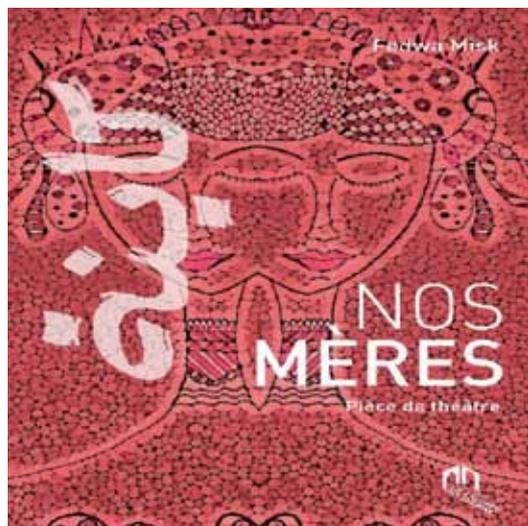
DMX

Le rappeur new-yorkais DMX a été hospitalisé vendredi soir après une crise cardiaque, et se trouvait toujours dans un état critique, a indiqué son avocat Murray Richman. "Il a été hospitalisé à 23h00 hier à l'hôpital de White Plains", ville de la banlieue new-yorkaise où il réside, après avoir fait "une crise cardiaque", a indiqué M. Richman, qui représente le rappeur depuis 25 ans. "Autant que je sache, il est toujours sous respirateur artificiel", a ajouté l'avocat, se disant "très inquiet".

Le rappeur, de son vrai nom Earl Simmons, a connu son heure de gloire à la fin des années 1990 et début des années 2000.



Parution de la pièce de théâtre "Nos mères" de Fedwa Misk



"Nos mères", une pièce de théâtre de Fedwa Misk qui aborde en six actes les liens avec les mères, vient de paraître aux éditions la Croisée des chemins. Cette oeuvre, publiée avec le concours de l'Institut français du Maroc, relate l'histoire de cinq femmes Maria, Fedwa, Hanane, Imane et Samira qui scrutent, sur le miroir de l'âme, leurs féminités à la lumière de la maternité, lit-on sur la quatrième de couverture de cet ouvrage.

En 74 pages, la pièce de théâtre "est une plainte douce-amère autour de ce rapport sacré, de son pouvoir salvateur ou destructeur", ajoute-t-on. Dans la préface, Bahaa Trabelsi, écrivaine et directrice de la collection Kayna, souligne que "cet ouvrage représente en quelque sorte la genèse de nos existences de femmes. Sa thématique est universelle et transcende les cultures tout en les colorant de spécificités. Chacune de nous se reconnaîtra dans les portraits et les tableaux de Nos mères".

"Nos mères, vaste sujet quand on sait que dès notre naissance nous sommes avalées par une spirale infernale-filles, femme, mère- qui tourne et se perpète, créant sur son sillage tourmente et reproduction de schémas préétablis et d'héritages transgénérationnels", poursuit Mme Trabelsi. Les

liens qui unissent les filles à leurs mères et les mères à leurs filles sont complexes, passionnels, empreints à la fois d'amour, de culpabilité, de violence, et de haine dans certains cas, indique-t-elle, en avançant que l'identité d'une mère se construit dans un contexte émotionnel conflictuel qui se veut à la fois bienveillant et inscrit dans la projection de soi.

"Tous les personnages de Fedwa Misk montrent la nécessité, pour réussir sa vie de femme, de se défaire d'un lien trop passionnel avec la mère. Et quoi de mieux que le théâtre pour raconter ce jeu de rôle et retranscrire dans des monologues ou dialogues ce flot d'émotions", relève-t-elle. "Être mère un jour à son tour est un moment crucial dans la vie d'une femme. Le désir même de maternité demeure un choix", indique-t-elle, notant que le texte de Fedwa Misk aborde aussi cette problématique et offre des pistes de réflexion intéressantes.

Après des études de médecine, Fedwa Misk s'est frayée un chemin dans le milieu des médias. Aux côtés du journalisme culturel et plus particulièrement littéraire, elle a cumulé une expérience sur la question féministe, en créant la plateforme collaborative Qandisha et en donnant des conférences multiples sur la condition des femmes.

L'inspection pédagogique au Maroc

Professionalisme, enjeux et défis

Horizons

Un secteur d'activité quel qu'il soit a toujours besoin d'un système de régulation, de suivi, d'évaluation, d'orientation, de mise à niveau... tant pour assurer son bon fonctionnement que pour lui garantir une évolution perpétuelle. Qu'il s'agisse d'un service public ou privé partout dans le monde, il est communément admis de prévoir un organisme ou une instance officielle ou déléguée chargée principalement de mener une action de guidage et d'orientation, de mesure des performances et des exploits afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent.

Audit, inspection, supervision, contrôle ou autres sont des termes qualifiant les différentes opérations que l'on pourrait présager à cet égard et qui diffèrent entre elles en fonction de leur cadre, nature, but ou de leurs procédés. Au Maroc, et outre la Cour des comptes dont l'action s'étend sur des secteurs divers et concerne des domaines d'activités épars, l'organigramme de chaque ministère doit généralement comporter, en plus d'un secrétariat général, une inspection générale dont la mission vise a priori une forme d'audit interne chaque fois que le besoin se fait sentir.

Le ministère de l'Éducation nationale, de par l'étendue du secteur qu'il dirige, le volume de ses ressources humaines, la nature de son action, les diverses opérations qu'il est censé mener, a fait l'exception dans ce cadre, depuis quelque temps, en abritant deux inspections générales: une pour les affaires administratives et l'autre pour ce qui est des affaires pédagogiques.

Sur le plan de la terminologie et de par les fonctions de vérification, de contrôle et d'examen qui lui sont plus accolées, le mot "inspection" ne plaît pas toujours à tout le monde. Au lieu du terme inspecteur, on préfère utiliser celui d'encadreur, de superviseur, d'assistant, d'orientateur, de conseiller... Loin de s'arrêter sur des comportements ou attitudes des uns et des autres qui pourraient effectivement nuire parfois au corps inspectoral voire lui porter préjudice, l'appellation en elle-même est contestée même si cette fonction se pratique en bonne et due forme et dans les règles de l'art comme on dit.

Paradoxalement à cet état des lieux, il est constaté que le métier d'inspecteur dans le domaine éducatif et pédagogique semble être une profession tellement demandée, désirée et convoitée, par presque tout le corps enseignant au moment où le statut d'inspecteur, son rôle, son action et ses interventions demeurent récusés, repoussés voire contestés. Il s'agit là d'une représentation souvent culturelle et d'une position professionnelle irrationnelle réfutant inconsciemment le fait d'être évalué ou soumis au jugement d'un autre. Autrement dit, on préfère et on aime bien plus inspecter

que d'être inspecté, bien plus juger que d'être jugé.

Un vrai problème sociétal et une forme d'esprit récalcitrante chez beaucoup de monde et qui ne concernent pas que le domaine de l'éducation malheureusement. Le sentiment d'être jugé, de pouvoir rendre les comptes à un moment donné est le dernier souci à considérer dans une société dont le mérite véritable et la culture de méritocratie ne constituent pas toujours le bon tremplin pour l'ascension sociale et professionnelle.

Pour ce qui est, exclusivement, du suivi de l'action enseignante et la mesure des performances des enseignants, il importe de préciser, de prime abord, qu'une simple observation des systèmes éducatifs dans le monde permet de constater l'existence de formes diverses d'évaluation des enseignants notamment dans les pays anglo-saxons où le profil d'inspecteur n'y figure pas pour autant avec la même envergure.

D'autres formes d'évaluation du rendement diverses sont, par ailleurs, adoptées pour une unique raison/fin, à savoir: La capacité de porter un jugement impartial et crédible sur l'efficacité de l'action enseignante et à travers elle sur la performance de tout un système éducatif et pouvoir le cas échéant recourir, sans atermoiement, aux décisions qui paraissent justes et indispensables.

Calquée sur le modèle français mais sans vouloir pratiquement l'adopter entièrement, l'inspection pédagogique au Maroc obéit à une structure officielle et formelle dont se mêlent le pédagogique, l'administratif, l'institutionnel, sans jamais oser permettre à ce corps du ministère de l'Éducation nationale de jouer amplement des rôles plus ambitieux, plus décisifs et plus audacieux par rapport à ce qui se fait depuis belle lurette.

Est-il nécessaire de rappeler dans cette perspective que, dans le contexte marocain, le système éducatif est formé d'un triangle professionnel dont les trois cotés constituent respectivement le corps inspectoral (inspecteurs pédagogiques, de planification, d'orientation et des affaires financières et administratives), l'administration (centrale, académique/régionale, provinciale, locale) et les exécutants (enseignants, conseillers d'orientation et de planification, intendants, surveillants, administrateurs et agents d'administration...) et dont les rapports entre les différentes entités ne cessent jamais de s'entrelacer et s'enchevêtrer voire engendrer des conflits professionnels qui nécessitent souvent des interventions urgentes pour les régler et atténuer leur impact.

Pour ce qui est du corps inspectoral et depuis toujours, on n'a jamais cessé d'évoquer une autonomie inconditionnelle notamment vis-à-vis de l'administration dont pourrait bénéficier l'inspecteur afin de pouvoir s'acquitter amplement de ses fonctions et

jouer pleinement les rôles qui lui sont destinés. Une autonomie est donc indispensable sur le plan infrastructurel, hiérarchique, organisationnel, financier, logistique et notamment pédagogique... lui permettant d'oeuvrer selon un plan d'action préétabli et une vision claire.

Entre exécutants et appareil chargé exclusivement de garantir les meilleures conditions et circonstances d'une parfaite exécution (Administration), le corps inspectoral lui incombe particulièrement de s'assurer de l'exécution effective de la politique éducative tout d'abord puis le suivi, l'évaluation et la promotion de cette exécution par la suite. Il est évident, d'ailleurs, de constater quelquefois qu'une certaine carence dans l'exécution est due à une déficience/défaillance institutionnelle/formelle (formation des enseignants, méthodes, manuels, moyens, temps scolaire, forme d'évaluation...) plus qu'elle est liée au personnel exécutant lui-même. Le fait de mettre l'inspecteur, dans cette perspective, à la merci d'un rouage administratif ou d'une certaine instance administrative dont il est soumis hiérarchiquement, bon gré mal gré, le prive sans doute d'une marge d'initiative fondamentale et d'une liberté d'agir indispensable.

En plus de l'inspection générale qui doit coiffer l'action du corps inspectoral au niveau national (en élaborant une véritable stratégie citoyenne, en prévoyant des projets réalistes et réalisables, en menant des actions concrètes et productives, en rédigeant des rapports annuels, en évaluant le rendement des inspecteurs et la résolution éventuelle de leurs litiges), il importe de songer à la création - au niveau régional ou académique - d'une instance d'inspection régionale constituant le maillon qui manque entre inspection générale et inspecteurs sur le terrain afin de permettre davantage de concertations à la fois horizontales et verticales.

D'aucuns diraient que les conseils de coordination sur le plan central, régional et provincial sont bel et bien là depuis des années et font en sorte d'assurer une telle coordination, ce qui est partiellement vrai. Il ne faut aucunement omettre cependant qu'une telle forme de travail s'oriente de plus en plus vers des formalités organisationnelles et des actions occasionnelles ne pouvant pas souvent se débarrasser/se libérer consciemment ou inconsciemment des interventions et recommandations d'une administration soucieuse de toujours chapeauter, encadrer et orienter l'action d'inspection à partir de sa propre vision de gestion et selon ses exigences.

L'hésitation des instances décisives dans le domaine de l'éducation nationale, pour ne jamais parler d'intentions implicites, au lieu de renforcer le statut de l'inspecteur par une formation solide, une législation claire, une indé-

pendance indispensable, des prérogatives affûtées et un climat logistique, matériel et moral encourageant, ne font indirectement ou inconsciemment que désorienter ses priorités et réduire l'impact de son intervention en minimisant sa finalité inexprimée et progressivement son acte et son influence. Quand on songe par exemple aux notes ministérielles - quasiment mortes - nées - du "professeur accompagnant" ou "professeur encadrant" que l'on voulait créer à un moment donné sans que cette opération ne voie le jour officiellement, on a le plein droit de s'interroger sur la finalité inexprimée de telles actions puisqu'il existe déjà et depuis fort longtemps une instance principalement chargée d'encadrement et de contrôle que l'on doit appuyer certes mais aussi renforcer et conserver.

Est-il nécessaire néanmoins de préciser que les deux concepts: "Encadrement" et "Contrôle" très intimement accolés à la mission primordiale de l'inspecteur méritent rapidement une explicitation largement fine.

Des opérations ayant comme but l'encadrement, la formation, l'orientation mettent l'inspecteur dans des situations professionnelles directes et des discussions franches autour des préoccupations éducatives, didactiques ou pédagogiques précises avec les enseignants. Une telle dimension d'interaction, incontestablement humaine, est susceptible de faire émerger un discours et des échanges mêlés d'émotions multiples caractérisés par davantage de compréhension mutuelle, d'affinités professionnelles, de sympathie, d'empathie... qui n'échappent pas à l'observation. Par contre, une scène de contrôle et d'inspection dans une salle de classe en pleine situation éducative est davantage orientée vers la mesure d'un rendement professionnel à un moment précis, dans un lieu déterminé et dans une situation donnée et un contexte bien déterminé.

C'est une action d'évaluation encadrée par les exigences d'une législation scolaire, d'une pratique socio-pédagogique définie, d'une échelle de notation sur 20 (en cas d'une inspection). Dans cette perspective, l'objectivité est ainsi de mise et la crédibilité de la mesure l'emporte sur la dimension humaine. L'inspecteur se trouve dans l'obligation de mener une action professionnelle avec tant d'impartialité et d'équité mais certainement avec une très bonne humeur, un respect inconditionnel, un discours serein et un sens de responsabilité. Il est clair pourtant que ce double "Je" (Le "Je" encadreur et le "Je" inspecteur) met celui-ci dans des situations délicates car cela l'incite à changer fréquemment de casquette afin de pouvoir jongler entre l'humanisme de l'encadrement et la rigueur/loyauté de la mesure et l'objectivité de l'évaluation étant donné que cette opération lui impose toujours de sonder sa sérénité, jauger sa



crédibilité, vérifier son intégrité et agir avec tant d'impartialité. Autrement dit, vouloir toujours plaire à l'enseignant même en étant en cas d'imperfection ou d'insouciance est synonyme d'une iniquité aberrante et d'une injustice flagrante vis-à-vis d'un apprenant innocent et complètement démuné dont le droit de profiter d'un enseignement rationnel, adéquat et concluant doit rester absolument sacré.

Par ailleurs, pour qu'une inspection demeure efficace et efficiente, pour qu'elle soit tant humanisée qu'objective, pour qu'elle englobe en même temps l'encadrement et l'évaluation, il faut qu'elle se rationalise davantage et se transforme en une supervision prônant plus de coopération que de contrôle, plus de démocratie que d'autorité, plus de co-évaluation que d'évaluation et plus d'originalité que de conformisme.

En vue de ne pas empoisonner davantage les rapports professionnels entre inspecteurs et enseignants, une telle conception exige bien évidemment une formation plus affinée des uns et des autres, un changement de mentalité chez les différents acteurs et surtout une législation de référence transcendant largement les simples notes ministérielles déjà existantes.

Inspecteurs, gestionnaires et enseignants doivent tous se référer à la même lecture des textes législatifs régissant cette relation professionnelle (arrêté, décret, circulaire ou autre), à une procédure administrative susceptible de clarifier les limites, les engagements et les procédures de reven-

dication et à une déontologie éducative et pédagogique précisant les droits et les devoirs des uns et des autres. En cas de situation litigieuse, il est nécessaire de pouvoir recourir à une instance d'arbitrage au niveau provincial ou régional qui tranchera irrémédiablement sur le litige en question et dont le verdict doit être ferme, définitif et indiscutable étant donné que le fonctionnement des conseils disciplinaires actuels demeure inapproprié, désuet et parfois même subjectif eu égard aux interventions de plusieurs parties.

C'est dans cette option d'ailleurs que le rapport d'inspection - en tant que document reconnu officiellement, administrativement, pédagogiquement - trouve sa légitimité, son poids et sa valeur. Il va sans dire que le bien-fondé d'une inspection pédagogique qui se veut globale, objective, rationnelle, équitable... repose inconditionnellement sur :

- Une observation affûtée de l'établissement dans sa globalité, de la salle de classe et ses constituants, des apprenants et leur disposition, des différents documents pédagogiques exigés, du profil professionnel de l'enseignant, de l'interaction au sein de la classe, de la progression méthodologique, des prestations orales des apprenants, de leurs productions écrites, du suivi régulier des réalisations par l'enseignant, du rendement de l'activité entreprise... Une observation qui scrute les aspects positifs à maintenir et à renforcer et le côté non satisfaisant qu'il faut remédier. Une telle amplitude de l'observation exige inéluctablement un certain temps d'où la né-

cessité d'éviter toute précipitation, de la part de l'inspecteur, qui ne ferait que nuire à l'appréciation et fausser toute estimation.

- Un entretien, une entrevue, une conversation par la suite sont indispensables. Il s'agit là d'un moment crucial de communication entre un évaluateur et un évalué qui doit se dérouler sereinement, calmement, franchement et directement. Le fait de donner au préalable la parole à l'enseignant pour qu'il puisse s'autoévaluer ne serait que bénéfique.

- En partant des éléments recueillis, on opte pour la communication des remarques les plus déterminantes, les plus pertinentes, les plus fréquentes et les plus récurrentes. Pour chacune d'elle, il importe de prévoir et argumenter une alternative rationnelle, réaliste, réalisable, adaptée à la situation et au profil de l'enseignant à qui on a affaire dans l'intention de recevoir un rapport restructurant l'essentiel.

- Une rédaction d'un rapport qui reste le moyen palpable qui immortalise une scène, informe sur un déroulement et communique un état des lieux. Le compte rendu d'une inspection ou le bulletin d'une visite ordinaire qu'un inspecteur tâche de rédiger après une visite constitue un témoignage, une description et une pièce à conviction à toute fin utile. Pour qu'il puisse cerner une situation éducative, analyser des interactions, constituer une synthèse et suggérer des propositions, un rapport d'inspection doit se baser certes sur une grille pour la collecte des données mais sans jamais être réduit en une simple grille

quasiment abstraite car une grille d'observation reste certes un moyen efficace pour recueillir des informations diverses pouvant servir lors de la rédaction d'un rapport et pas plus (d'ailleurs, on note diverses positions des inspecteurs dans ce sens qui demeurent plus ou moins partagées et qui méritent un débat profond et responsable).

Le fait de consacrer suffisamment de temps à l'observation, à l'entretien et à la rédaction du rapport contribue énormément à l'autoformation didactique et linguistique de l'inspecteur lui-même. Ce dernier se trouve souvent contraint de concevoir les scènes pédagogiques les plus appropriées et les démarches méthodologiques les plus payantes qu'il doit proposer pour transcender une pratique qu'il juge inopérante tout en évoquant le principe selon lequel la justesse d'une proposition doit inéluctablement se fonder sur la pertinence d'une observation. Ainsi, une réflexion intellectuelle, cognitive, linguistique et méthodologique paraît évidente et une recherche documentaire s'avère donc indispensable faute de quoi l'inspecteur ne ferait que sombrer - au fil du temps - dans la redondance, la monotonie, la désuétude et l'inefficacité.

Pour conclure, il importe de souligner que le modèle marocain en matière d'inspection pédagogique exige sans atermolement une intervention sereine mais efficiente pour le redéfinir, le réorienter et le revaloriser en songeant notamment à :

- Clarifier les rôles et la nature des rapports qui doivent exister

entre "administration" et "corps inspectoral",

- Renforcer l'autonomie et l'indépendance de l'inspecteur par la création d'une instance d'inspection régionale,

- Instaurer une spécialisation dans les fonctions au primaire pour plus de performance dans l'action,

- Opérer des formations initiales et continues très solides tant sur le plan linguistique que disciplinaire,

- Prévoir et favoriser davantage d'échanges et de partage horizontalement et verticalement entre inspecteurs,

- Unifier la culture du corps inspectoral en cultivant davantage une déontologie sur la dimension de supervision,

- Actualiser régulièrement les connaissances en matière de législation scolaire, de gestion financière et de TICE,

- Encourager les initiatives pédagogiques inédites et prometteuses en matière de méthodes et approches d'enseignement,

- Accorder aux conseils d'enseignants la liberté du choix des manuels scolaires pour bien exceller dans l'enseignement,

- Valoriser annuellement et officiellement les exploits didactiques les plus marquants et apprécier les meilleures expériences,

- Etablir annuellement des évaluations des établissements scolaires (audit éducatif) pour mesurer le rendement et inciter à plus d'engagement.

Abdelhakim AOUNI
Inspecteur de
l'enseignement primaire

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26 ALI
CHEIKH
TEL : 05.36.33.24.64
- NADOR -
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 17 FEVRIER 2021, il a été établi à NADOR les statuts d'une SARL, a caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : « STE BOUYAZAR-CASH »
SARL
OBJET : La société a pour objet tant au Maroc,
- INTERMÉDIAIRE EN MATIÈRE DE TRANSFERT DE FONDS
- PAIEMENT DES FACTURES D'EAU D'ELECTRICITE DE TELEPHONE ET D'INTERNET.
SIEGE SOCIAL: HAY BOUYAZAR NADOR.
DURÉE : 99 Année à compter du jour de sa constitution définitive
CAPITAL SOCIAL : fixé à 100.000,00 DH, divisé en 1000 parts sociales de 100 (Cent) dhs chacune.
GERANCE : - Mlle. ELOUMAMI FATIMA-EZZAHRA
- Mme. EL OUMAMI NADIA
DEPOT LEGAL : le 25/02/2021 sous le numéro 445 au Tribunal de première Instance de NADOR.
N° 2994/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26 ALI
CHEIKH
TEL : 05.36.33.24.64
- NADOR -
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 15 mars 2021, il a été établi à NADOR les statuts d'une SARL, a caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : « NEW-MEUBLEMENT ISSAM »
SARL
OBJET : La société a pour objet tant au Maroc,
- Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé ;
- Marchand de meubles en détail.
SIEGE SOCIAL: QU ARRIDJ 1 RUE 100 NR 01 NADOR.
DURÉE : 99 Année à compter du jour de sa constitution définitive
CAPITAL SOCIAL : fixé à 100.000,00 DH, divisé en 1000 parts sociales de 100 (Cent) dhs chacune.
GERANCE : - Mr. BOUJRAF ISSAM
- Mr. BOUJRAF ALI
DEPOT LEGAL : le 19/03/2021 sous le numéro 597 au Tribunal de première Instance de NADOR.
N° 2995/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26
LAARY CHEIKH
- NADOR -
TEL : 05.36.33.24.64
AJOUT D'UNE NOUVELLE ACTIVITE
1- Aux termes de l'assemblée générale Extraordinaire du 11/03/2021 l'associé unique de la Société « RAHANOR » SARL au capital de 50.000,00 DHS, sise au BD HASSAN I N° 9 KISARIAT ASSAKOURI NADOR, ont décidé :
• AJOUT D'UNE NOUVELLE ACTIVITE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR COMPTE D'AUTRUI ;
• MISE A JOUR DU STATUT DE LA SOCIETE ;
• POUVOIRS A CONFÉRER.
2 - Dépôt légal effectué au

tribunal de première instance de NADOR le 19/03/2021 sous le N° 596.
N° 2996/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine
Dentaire
Avis d'appel d'offres ouvert N° 1/FMD/2021 (Séance publique)
Le 04/05/2021 à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion de la faculté de Médecine Dentaire de Casablanca, rue Abou Al Aala Zahar Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 1/FMD/2021 pour :
«GESTIONEN CONCESSION DE LA SALLE DE TIRAGE DE LA FACULTE DEE MEDECINE DENTAIRE CASABLANCA »
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse sus indiquée, il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 500.000 DHS (Cinq Mille Dirhams)
• L'estimation est fixée à : 200.000,00 DHS TTC (Deux Cent Mille Dirhams)
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 7 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse sus indiquée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture

des plis.
N.B : - il y aura une visite des lieux le Jeudi 22/04/2021 à 10h30.
N° 2997/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Équipement,
du Transport,
de la Logistique
et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021/DGM
Le 19 / 05 /2021 à 10h, il sera procédé, dans le bureau du Service des Marchés de la Direction générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix n°05/2021/DGM, pour la Fourniture, installation et mise en service d'un système de gestion et d'exploitation des données climatologiques pour la Direction Générale de la Météorologie ainsi que les prestations de maintenance y afférentes (Divers Préfecture).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction de la Météorologie Nationale en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 dhs (Cinquante mille dirhams).
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
• 5 829 000,00 dhs (Cinq millions huit cent vingt-neuf mille dirhams TTC) pour l'entretien et la maintenance du système.
• 576 000,00 dhs (Cinq cent soixante-dix-sept mille dirhams TTC) pour l'entretien et la maintenance du système.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

des concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les remettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie

et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2998/PA

cusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie

et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2998/PA



FLSHM Mohammedia
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE MOHAMMEDIA
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES N° 01F / FLSHM / 2021

Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia, Bd Hassan II Mohammedia recevra jusqu'au **lundi 20/04/2021 à 10h** du matin, dernier délai, les offres concernant la vente aux enchères des lots suivants de la **Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia** :

- Lot N° 1 : Matériel informatique
- Lot N° 2 : Matériel et mobilier de bureau
- Lot N° 3 : Matériel d'enseignement
- Lot N° 4 : DIVERS

Les concurrents peuvent constater le matériel à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia.

Ce dépôt peut être visité pendant les heures de 9h00 à 15h00 du Lundi au Vendredi, à partir du lendemain de la publication de l'avis de vente aux enchères et jusqu'au dernier jour ouvrable précédant la date de la séance publique de vente

Le cahier de charges peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia, ainsi, il peut être retiré du site de la Faculté www.flshtm.ma.

La remise des plis sera en séance tenante le 20/04/2021 à 10h du matin remis directement au Président de la commission à l'ouverture des plis.

Le cautionnement provisoire (ou cautionnement bancaire) est fixé selon les lots suivants :

Désignations	Caution bancaire provisoire
Lot N° 1	200.00dhs
Lot N° 2 :	250.00 dh
Lot N° 3 :	50.00 dh
Lot N° 4 :	100.00 dh

Le cautionnement provisoire doit être au nom de la **Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia**

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique **20/04/2021 à 10h** du matin, à la salle de réunion de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia, Boulevard Hassan II Mohammedia.

N°2999/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/ DSC/SM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE
N°02/2021

Maître d'ouvrage : **Commune de Settata**
Année Budgétaire : **2021**

TRAVAUX

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT°	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
Entretien	Gros travaux de maintenance de voirie	Commune de Settata	A.O.O	Du 06/04/2021 Au 30/06/2021	D.T	x

N°3000/PA

Cohérences S.A.R.L.
Au capital de
700.000,00 DH
Siège social : 10, Rue des
Mandarinières Ain Sebaâ,
Casablanca
R.C. (Casablanca)
N° 62539

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 04-02-2021, il a été décidé :

- Suppression de l'activité de marchand de produits chimiques de l'objet social
 - Extension de l'objet social aux activités suivantes :
 - Achat, vente, import et export des lubrifiants industriels ;
 - Fabrication, achat, vente, import et export des détergents
 - Fabrication, achat, vente, import et export des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
 - Mise à jour des statuts
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 12-03-2021 sous le n° 769883.

N° 2981/PA

Etude de Me Abdelaziz
Ennahal, notaire
à Casablanca
405, Bd Al Qods,
Résidence Asskane
Al Anik Hay Al Omaria,
1er étage, N° 05, Ain
Chock-Casablanca
«Abraj Bouskoura»
S.A.R.L.

Aux termes d'un acte authentique au rapport de Me Ennahal, notaire à Casablanca, il a été procédé à la constitution d'une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « Abraj Bouskoura » S.A.R.L.
Objet : la société a pour objet, au Maroc et à l'étranger, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit :

- La promotion immobilière en général
- L'entreprise de travaux publics et divers
- L'entreprise de travaux divers de construction
- L'acquisition et la revente de tout terrain bâti et non bâti à usage d'habitation professionnel, commercial et industriel ou agricole ou lotissement
- L'extension de toute construction et aménagement des terrains, complexe touristique et sportif, leur division et l'approbation de tout immeuble par achat, la vente et le négoce de tout bien mobilier et immobilier et tout produit artisanal, agricole ou industriel.
- La gestion, l'entretien et l'exploitation des propriétés soit par voie de location, fermage ou de toute autre manière.
- Acquérir, par tous moyens de droit, tous terrains nus ou comportant des constructions à démolir, effectuer sur ces terrains toutes opérations de lotissement, y édifier toutes constructions affectées à l'habitation ou à usage commercial, professionnel, industriel ou administratif.
- Le négoce et la commission et la distribution de tout article produit et matériel

ou accessoires industriels ou de transformation. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société. Capital : 100.000,00 DH, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DH chacune, réparties entre les associés de la manière suivante :

- Pour Monsieur Mustapha Hajoui la somme de 500 parts sociales
- Pour Monsieur Mohamed Hajoui la somme de 500 parts sociales
Siège social : Casablanca, 10, rue Liberté 3ème étage apt 5.
Durée : 99 années
Année sociale : Du premier janvier au 31 décembre.
Bénéfices : Après constitution de la réserve légale, ils sont soit répartis, soit reportés à nouveau suivant décision d'associé.
Gérance : sont nommés co-gérants avec signature conjointe M. Mohammed Hajoui et M. Mustapha Hajoui pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 01-04-2021 sous le numéro 772797.

N° 2982/PA

SCI SANIA SARL
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/11/2019, les associés de la société civile immobilière « SANIA » au capital de huit cent quarante mille (840.000,00) dirhams ont décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « SCI SANIA SARL »
Objet : La société a pour objet :

- Toutes opérations de promotion immobilière ;
- Réalisation de tout programme de construction et de lotissement ;
- Acquérir, vendre, louer, construire tous biens immeubles à usage d'habitation, professionnel ou commercial ;
- Participer à la constitution de toutes sociétés immobilières ou prendre toute participation dans les sociétés de cette nature ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement.

Siège social : N°157, Boulevard Sidi Abderrahmane-Casablanca
Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive
Capital : Le capital social est fixé à la somme de huit cent quarante mille (840.000,00) dirhams divisés en huit mille quatre cent parts sociales de cent (100,00) dirhams chacune, et réparties comme suit :

Mme Bendib Khaddouj (1554 parts) ; M. Ghazzali Mohamed Hassan (1964 parts) ; M. Ghazzali Adil (1684 parts) M. Ghazzali Youssef (1684 parts) et Mme Ghazzali Hind (1514 parts).

Gérance : La société est gérée par Mme Bendib Khaddouj pour une durée indéterminée.
Le dépôt du dossier est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n°772663 le 31 mars 2021.
N°2983/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2021

Le Jeudi 29 Avril 2021 à 10H00 Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU AU DOUAR TADART IDAO GARANE DE 260 ML DE PROFONDEUR A LA COMMUNE OUED ESSAFA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000.00Dhs (Six Mille Dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 264.600,00 Dhs TTC (Deux Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Dhs 00 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2021

Le Jeudi 29 Avril 2021 à 11H00 Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU AU DOUAR TADART IDAO GARANE DE 260 ML DE PROFONDEUR A LA COMMUNE OUED ESSAFA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000.00Dhs (Six Mille Dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 264.600,00 Dhs TTC (Deux Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Dhs 00 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés) ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 3003/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/2021

Le Jeudi 29 Avril 2021 à 12H00 Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU AU DOUAR TADART IDAO GARANE DE 260 ML DE PROFONDEUR A LA COMMUNE OUED ESSAFA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000.00Dhs (Six Mille Dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 264.600,00 Dhs TTC (Deux Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Dhs 00 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés) ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 3002/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Le Jeudi 03 Mai 2021 à 10H Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : Acquisition des bacs à ordures en polyéthylène pour la commune Oued Essafa.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 000.00Dhs (Trois Mille Dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 96 600.00 Dhs (QUATRE VIINT SEIZE MILLE SIX CENT DIRMILLES 00 CTS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Le Jeudi 29 Avril 2021 à 11H00 Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU AU DOUAR TADART IDAO GARANE DE 260 ML DE PROFONDEUR A LA COMMUNE OUED ESSAFA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000.00Dhs (Six Mille Dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 264.600,00 Dhs TTC (Deux Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Dhs 00 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés) ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 3004/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Le Jeudi 29 Avril 2021 à 12H00 Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU AU DOUAR TADART IDAO GARANE DE 260 ML DE PROFONDEUR A LA COMMUNE OUED ESSAFA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000.00Dhs (Six Mille Dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 264.600,00 Dhs TTC (Deux Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Dhs 00 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés) ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 3005/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Le Jeudi 03 Mai 2021 à 10H Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Le Jeudi 29 Avril 2021 à 12H00 Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU AU DOUAR TADART IDAO GARANE DE 260 ML DE PROFONDEUR A LA COMMUNE OUED ESSAFA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000.00Dhs (Six Mille Dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 264.600,00 Dhs TTC (Deux Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Dhs 00 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés) ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 3000/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Le Jeudi 29 Avril 2021 à 12H00 Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'ALIMENTATION EN EAU AU DOUAR TADART IDAO GARANE DE 260 ML DE PROFONDEUR A LA COMMUNE OUED ESSAFA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000.00Dhs (Six Mille Dhs).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 264.600,00 Dhs TTC (Deux Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Dhs 00 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés) ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 3001/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Le Jeudi 03 Mai 2021 à 10H Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

Avis de rectificatif de l'A.O N°29/DR2/2021

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°29/DR2/2021 relatif à AEP DE CHICHAOUA, IMINTANOUT, AMIZMIZ ET RURAL LIMITROPHE A PARTIR DU BARRAGE ABOU EL ABBAS SEBTI (TASSEKOURT) Lot 7 :

Télégestion que l'estimation du montant maximum annuel du marché cadre de maintenance, est de 148 560.00 DH TTC au lieu de 148 56.00 DH TTC

N°3001/PC

N°3001/PC

N°3001/PC

N°3001/PC

N°3001/PC

N°3001/PC

N°3001/PC

N°3001/PC

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAH
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE
TERRITORIALE
OUED ESSAFA
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/2021

Le Lundi 03 Mai 2021 à 12h Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

OBJET : Acquisition des Tubes PVC pour l'adduction d'eau potable à la commune Oued Essafa. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 000.00Dhs (Trois Mille Dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixe à la somme de 102 816.00 Dhs (CENT DEUX MILLE HUIT CENT SEIZE DIRHAMS 00 CTS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service des marchés) ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3006/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Equipement du Transport et de la logistique et de l'eau
Direction Provinciale de Casablanca
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°8/2021

Le 06/05/2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique et de l'eau de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude d'aménagement des carrefours au niveau des sections suivantes :

- Intersection entre la RR 315 au PK 4+500 et la RP 3016 au PK 0+000
- Intersection entre la RR 315 au PK 9+600 et la RP 3020 au PK 0+000
- Intersection entre la RP 3028 au PK 10+000 et la piste communale vers Merchich

Dans la Province de Mediouna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction Provinciale de l'Equipement, du transport et de la Logistique et de l'eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf Mille Dirhams (9000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent quatre vingt quinze mille deux cent quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (195.240,00DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de l'eau de Casablanca au Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les Bureaux d'Etude installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément relatif au domaine d'activité : D4 (Route-Autoroutes-Transport) délivré par les services du ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau.

- Les bureaux d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 3007/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
SERVICE
DU PATRIMOINE
N°
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 01/2021
Marché allotis

Le 28/04/2021 à 11h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour

la location des locaux commerciaux de la commune de Settata en(6) six lots :

- lot n°1 : immeuble municipal n° 18 Settata.
- lot n°2 : immeuble municipal n°25 Settata.
- lot n°3 : immeuble municipal n°26 Settata.
- lot n°4 : immeuble municipal n°43 Settata.
- lot n°5 : immeuble municipal n°44 Settata.
- lot n°6 : angle boulevard bir anzarane et bd Abderrahmane skirej, hay sidi abdelkrim à Settata.

- Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du service de l'administration fiscale de la commune de Settata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

*Cautionnement provisoire : un récépissé délivré par Mr le trésorier provincial de Settata d'une valeur égale à 10 000,00 dhs pour chaque lot.

* L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit par mois :

- lot n°1 : immeuble municipal n° 18 Settata.... 2000.00dhs .
- lot n°2 : immeuble municipal n°25 Settata... ..1500.00dhs .
- lot n°3 : immeuble municipal n°26 Settata... 1500.00dhs .
- lot n°4 : immeuble municipal n°43 Settata... 2500.00 dhs .
- lot n°5 : immeuble municipal n°44 Settata... 2000.00dhs .
- lot n°6 : Angle Bd bir anzarane et bd Abderrahmane skirej,hay sidi abdelkrim Settata.... 3000.00dhs.

*Un montant forfaitaire, relatif à la vente de pas-de-porte des locaux sus-indiqués doit être versé par l'attributaire du marché, détaillé comme suit :

- lot n°1 : immeuble municipal n° 18 Settata 400 000.00dhs .
- lot n°2 : immeuble municipal n°25 Settata 400 000.00dhs .
- lot n°3 : immeuble municipal n°26 Settata : ... 400 000.00dhs .
- lot n°4 : immeuble municipal n°43 Settata 600 000.00 dhs .
- lot n°5 : immeuble municipal n°44 Settata 500

000.00dhs.

- lot n°6 : Angle Bd bir anzarane et bd Abderrahmane skirej,hay sidi abdelkrim Settata: 600 000.00dhs

*Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de l'administration fiscale de la commune de Settata.
- Soit déposer, contre récépissé, au service de l'administration fiscale de la commune de Settata.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2908/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/2021/BP

Le 28/04/2021 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Production et commercialisation d'huiles et produits naturels, médicinaux et aromatiques au profit de la Coopérative BIO ZAG à Zag

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante cinq mille Dhs 00 Cts TTC (165 000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag..
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3009/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°11/2021/BP

Le 28/04/2021 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Equipement d'une laiterie au profit de la Coopérative MAHLABAT ROSA BELLA à Assa

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante-treize mille neuf cent trente-quatre Dirhams 00 Cts TTC (173 934.00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag..
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3010/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°11/2021/BP

Le 28/04/2021 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Equipement d'une laiterie au profit de la Coopérative MAHLABAT ROSA BELLA à Assa

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante-treize mille neuf cent trente-quatre Dirhams 00 Cts TTC (173 934.00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag..
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 3011/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

RÉTRO- GRADE	CONFIANT EN L'AVENIR	SYMBOLE DU NICKEL	DE BAS EN HAUT: TOUFFE	BILLOT	QUI EST PROPRE À LA NUIT	SODIUM TRÈS COURT	ALLÉE BORDÉE D'ARBRES
CORRECT			PÈRE MONAR- QUE				
				DRAME NIPPON CLIBE		EN ARRIÈRE SYMBOLE DE L'OR	
POMPE CENTIME		DÉMON- STRATIF	LANDTAG	CARRÉ DE DAMES			
				NON-DIT PHYSICIEN ÉCLAIRÉ		VALISE	
AUTOLYSE LETTRES DE CARMEN			SUPPLÉ- MENT DE FRAIS	APERÇU		DÉMON- STRATIF	
		SE DÉCHAÎNE					FROMAGE À PÂTE MOLLE
ENJOUÉ EN TRANSE		BOUIT DE CONDUIT		LETTRES DE LYON		PARTIE DU CORPS	
				ÉTEINT AMI DÉVOUÉ			
AVIVE FIN DE PARTIE		SENT LE FAUVE	NOTE		ARTICLE	FIN DE VERBE PORTION DE COURBE	
		CENTRE D'INTÉRÊT DONNE LE CHOIX			ARTICLE APERÇU		POSSÉSSIF
CRACK N'ÉPRAGNE PERSONNE				COMPTE DOUBLE			
ROULÉE			CHOISI		DURILLON		

Solution mots flechés d'hier

RAMEN	LES	FER	REPARGNE	SECTEUR	SEIGNEUR	EMERITE	ET	ELAN	EXTREME	S	BE	MENU	RECTIION	TOT	GNR	ELI	ETE	ETE	NUL
-------	-----	-----	----------	---------	----------	---------	----	------	---------	---	----	------	----------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Documentation
Nadia Ghazali

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc
o.j.d. MAROC
2017
www.o.j.d.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														
XI														
XII														

HORIZONTALEMENT.

- I. Le grand livre du moi.
- II. Se sert - Passions.
- III. Occupent les tout petits - A l'envers : Toujours les bienvenues.
- IV. C'est là que finissent le gîte et le couvert - Pour Ronsard ou Eco - Continent.
- V. Embouteilleur parisien - Repasser sur le billard - En tête de train.
- VI. Peut foutre en l'air toute une carrière - A l'envers - Parade à la radio - Arbre élastique ?
- VII. Parfuma l'ouzo - Un demi mal pour le petit.
- VIII. Pour jouer au golf - Herbe qui repousse - Le gros est visé.
- IX. Prend de l'eau ou du liquide - Casse la terre.
- X. Dans l'oreille - Dans nos poches.
- XI. Il y a là-bas des pierres à briquer - Gardien personnel - Après l'élan.
- XII. Reçoit la marchandise.

VERTICALEMENT.

- 1. Routard.
- 2. Demi-frère - Epithète antéposée.
- 3. Il lui faut un Livre pour être un historien romain - Couper le courant.
- 4. Curé de Saint-Sulpice - Pour le roi.
- 5. Rien à l'envers - Bien tendue.
- 6. De Grenoble - Fait les égouts.
- 7. Tube - Supprime.
- 8. Entrée de service - Un pote à Zorro.
- 9. Eliminer les favoris - Bonne culture - Avant l'année.
- 10. Se rend en partant - Cynique.
- 11. Dynastie qui régna à Tahiti - Un saut raté (j'ai mal pris mon élan).
- 12. Souvent clos - Cléperait.
- 13. A bout - C'est la même ou il y a des pierres à briquer.
- 14. Disciple de Zamenhof.

Grilles de sudoku

Facile

		8		2				
		5	8	6	9	7		
6	7		1				5	
9			4	3	5	1		
7	5				3	8		
3	4	8	7			6		
7			9		4	5		
2	3	1	5	7				
		2			7			

Moyen

1		2	9	4				
	9		7	3		1		
	3		5					
7		5			1			
4							5	
	5		2		9			
			8	2				
8	1	4		5				
	6	7	1				3	

Difficile

9	7	4						
	4		1	5	8	6		
			6					
1	9		7					
4					8			
			5	9	2			
			3					
	3	2	8	4	7			
				6	1	5		

Expert

			6		4			
			1				6	
		2				9	7	
	8		5	6				
5		3	2	7			8	
	1		9	2				
8	7			3				
4			8					
9	4							

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	6	3	8	1	5	9	2	7
5	7	8	9	2	4	1	6	3
2	1	9	6	3	7	8	5	4
8	9	1	3	5	2	4	7	6
6	3	5	7	4	9	2	8	1
7	2	4	1	8	6	3	9	5
1	8	6	5	9	3	7	4	2
9	4	7	2	6	1	5	3	8
3	5	2	4	7	8	6	1	9

Moyen

9	2	5	1	8	4	7	3	6
4	3	7	9	6	5	2	1	8
8	6	1	3	2	7	9	4	5
3	1	2	7	5	9	8	6	4
6	5	9	2	4	8	1	7	3
7	8	4	6	3	1	5	2	9
5	9	3	4	7	2	6	8	1
2	4	8	5	1	6	3	9	7
1	7	6	8	9	3	4	5	2

Difficile

9	4	7	2	1	6	8	3	5
8	2	5	7	9	3	4	1	6
6	3	1	8	5	4	7	2	9
2	5	4	1	3	9	6	7	8
3	6	9	5	8	7	2	4	1
7	1	8	4	6	2	9	5	3
1	7	3	9	2	8	5	6	4
5	9	2	6	4	1	3	8	7
4	8	6	3	7	5	1	9	2

Expert

1	5	3	7	2	9	8	4	6
2	6	9	3	4	8	5	7	1
4	7	8	5	1	6	2	9	3
5	4	7	6	3	2	1	8	9
9	8	2	4	5	1	6	3	7
6	3	1	9	8	7	4	5	2
7	1	5	8	6	3	9	2	4
3	2	4	1	9	5	7	6	8
8	9	6	2	7	4	3	1	5

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	H	A	L	L	U	C	I	N	A	N	T	E
II	E	X	A	C	E	R	B	A	T	I	O	N
III	B	I	C		L	I	E		H	E	U	R
IV	D	A	T	T	E		R	U	E		R	A
V	O	L	E	N		P	E	T	E	R		C
VI	M	E		T	A	I	S		A	S	I	
VII	A	S	A		O	C		F		S	U	N
VIII	D		S	E		C	O	Q			C	E
IX	A	A		D	E	M	I	E		Q	C	M
X	I	V	O	I	R	E		T	R	U	I	E
XI	R	E	S	T	A	U	R	A	T	I	O	N
XII	E	N	T	O	R	T	I	L	L	A	N	T

Sport

Premier League

City au petit trot, Chelsea trébuche et Liverpool se replace

Manchester City caracole en tête de la Premier League après avoir gagné à Leicester (2-0), samedi, pour la 30e journée, alors que Chelsea a cédé pour la première fois sous Thomas Tuchel et que Liverpool s'est replacé pour la C1.

Manchester City a une nouvelle fois démontré sa domination sur la Premier League en allant gagner sans beaucoup souffrir à Leicester, notamment grâce à un but de Benjamin Mendy.

Avec ce succès, les hommes de Pep Guardiola portent à 17 points leur avance sur United, 2e, qui devait recevoir hier Brighton et qui devance les Foxes d'une unité pour l'heure.

Pour ce match piège entre la trêve internationale et le quart de finale aller de Ligue des champions contre Dortmund, mardi, le leader a parfaitement mené sa barque.

Après une première période maîtrisée où il n'a concédé aucune frappe adverse lors des 45 premières minutes, c'est Benjamin Mendy, titulaire pour une fois, qui a débouqué la situation d'un enchaînement crochet du gauche et frappe enroulée du droit (1-0, 58e), inscrivant seulement son deuxième but sous le maillot bleu ciel.

A un quart d'heure de la fin, sur une ouverture superbe de Kevin de Bruyne, Gabriel Jesus et Raheem Sterling ont bien combiné pour

permettre au Brésilien de doubler la mise (2-0, 74e).

Invaincu en 14 matches depuis l'arrivée de Thomas Tuchel, Chelsea, réduit à dix à la demi-heure de jeu, a craqué à domicile (5-2) contre le relégable West Bromwich Albion. Le deuxième carton jaune reçu à la 29e par Thiago Silva, de retour de blessure, a fait basculer le match alors que son équipe venait d'ouvrir le score par Christian Pulisic (1-0, 27e). Ce revers fragilise la quatrième place des Blues, et la qualification en Ligue des champions pour la saison prochaine qui y est rattachée.

West Ham, 5e et qui se déplace à Wolverhampton lundi, ou Tottenham, 6e avec 3 unités de moins, mais une différence de buts favorable, en visite à Newcastle pourraient s'en emparer.

Les Baggies, 19e avec 21 points, reprennent un peu espoir pour le maintien, malgré 7 longueurs de retard sur les Magpies, premiers non-relétables.

"A 11 contre 11, ce n'était pas notre meilleur match, je n'étais pas super satisfait, mais je n'attendais pas grand-chose après une trêve internationale et pour un match en milieu de journée", a expliqué Tuchel. "Le carton rouge nous a coûté le match (...) parce que nous n'avons pas réussi à nous adapter lorsqu'on a été en infériorité numérique", a-t-il déploré.



West Brom, qui n'avait remporté qu'une victoire sur ses 11 derniers matches, a repris confiance et Matheus Pereira a renversé le match avant la pause (1-1, 45+2, 2-1, 45+4).

La mi-temps n'a rien arrangé, Callum Robinson, d'une belle volée (3-1, 63e) puis Mbaye Diagne (4-1, 68e) creusant l'écart.

Mount a redonné un peu espoir aux siens à 20 minutes de la fin (4-2, 71e), mais Callum Robinson a eu le dernier mot avec un doublé dans le temps additionnel (5-2, 90+1).

Un dur retour à la réalité pour les Blues qui affrontent Porto à Séville en quart de finale aller de la Ligue des champions, mercredi.

La trêve internationale semble avoir fait du bien à Liverpool, auteur d'une solide prestation pour disposer facilement d'un Arsenal insipide (3-0).

Avec 49 points, Liverpool s'empare provisoirement de la 5e place et n'est plus qu'à deux unités de Chelsea et de la qualification en C1.

Plus encore que le bilan comptable, Jürgen Klopp aura apprécié

le centre magnifique de Trent Alexander Arnold pour la tête de Diogo Jota sur l'ouverture du score (1-0, 64e), trois minutes après l'entrée en jeu du Portugais.

Jota s'est même offert un doublé en clôturant la marque (3-0, 82e), après que Mohamed Salah eut résisté à un tacle de Gabriel sur une passe longue de Fabinho pour aller glisser le ballon entre les jambes de Bernd Leno (2-0, 68e).

De très bon augure avant la double confrontation contre le Real Madrid en Ligue des champions.

Rabat à l'heure du 1^{er} sommet de l'éducation par le sport en Afrique

Le 1er sommet de l'éducation par le sport en Afrique, qui vise à placer le sport comme une nécessité institutionnelle et identitaire pour les pays émergents, s'est ouvert samedi à Rabat, en présence de ministres, d'ambassadeurs et de représentants de différents organismes.

Organisé du 3 au 6 avril, par le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'ONG TIBU Maroc, sous le thème "Libérer le potentiel de la jeunesse africaine grâce à la force du sport", ce sommet se tient en même temps à Casablanca, Rabat, Dakhla, Laâyoune, Dakar, Lusaka, Monrovia, Niamey et d'autres capitales africaines, avec pour but de favoriser la durabilité transformationnelle auprès de l'ensemble des participants et acteurs en libérant les énergies, en renforçant les capacités des acteurs, en accompagnant les agents du changement africain par le sport et en construisant un plaidoyer efficace.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation

professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, a relevé que l'éducation du 21^{ème} siècle accorde de plus en plus d'importance aux valeurs et aux compétences sociales pour faire face aux défis mondiaux qui attendent les enfants, tels que le chômage, l'inactivité, l'obésité et les conflits.

Le sport a justement le pouvoir d'offrir un formidable cadre universel pour l'inclusion et l'apprentissage de ces compétences par une approche ludique et participe à la lutte contre le décrochage scolaire par le biais d'une pédagogie positive, basée sur la motivation, la bienveillance et la convivialité, a affirmé M. Amzazi.

Le sport, a-t-il poursuivi, est surtout un outil d'éducation, permettant de transmettre des valeurs et de contribuer à la formation générale de l'individu et à sa socialisation, et ouvre de ce fait de larges territoires d'action éducative et peut enseigner des valeurs telles que l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le

respect. De son côté, le président fondateur de TIBU-Maroc, Mohamed Amine Zariat, a affirmé que son ONG travaille de concert avec le ministère de l'Éducation nationale en matière d'emploi, d'autonomisation et d'éducation des jeunes par le sport.

Ce sommet, qui réunira 24.000 participants, sera marqué par des colloques touchant les différents domaines liés à l'éducation par le sport, des activités dans les quartiers et au sein des associations, ainsi qu'un hommage à des personnes ayant apporté une contribution positive dans les domaines de l'enfant, des filles et des jeunes, a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le secrétaire général du département de l'Éducation nationale, vice-président de la Fédération internationale du sport scolaire, Youssef Belkassmi, a noté que cette manifestation confirme le rôle pionnier du Maroc dans le domaine sportif, ainsi que le succès du Royaume en matière d'organisation de grands rendez-vous internationaux.

Ce sommet vise à débattre de l'importance du sport et des moyens de l'institution-

naliser, en tant que mécanisme d'épanouissement individuel et collectif, ainsi que des moyens d'échanger les expériences et d'instaurer une politique publique en la matière. Selon les organisateurs, ce premier sommet permettra de réunir l'ensemble des acteurs nationaux, régionaux et mondiaux qui participent de près ou de loin à la promotion et au développement du sport en tant que levier d'éducation, d'inclusion économique et sociale, d'égalité des chances et de développement durable.

Prenant en compte le contexte sanitaire actuel, ce sommet adoptera un format hybride, notamment par la mise en place d'une série d'activités qui se tiendront en présentiel et d'autres relayées à travers des plateformes de communication digitale configurées à cet effet.

TIBU Maroc est une ONG marocaine qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes par le sport.

Ligue des champions

Défaite sans conséquence du Wydad à Johannesburg

Hammouda Benchirifa : La dernière touche a fait défaut aux joueurs

Le WAC a été défait (1-0) par la formation sud-africaine de Kaizer Chiefs, en match disputé samedi au stade Soccer City à Johannesburg et comptant pour la cinquième journée de la phase de poules (GP : C) de la Ligue africaine des clubs champions.

Lors de cette rencontre sans enjeu pour les Casablancais, déjà assurés de leur qualification en quart de finale, l'équipe dépêchée était composée de réservistes qui manquaient terriblement de temps de jeu. En revanche, les locaux étaient dans l'obligation de remporter cette opposition pour préserver leurs chances de qualification au prochain tour. En dépit de leur infériorité numérique après les expulsions du gardien de but Daniel Akpei à la 41^e mn et du joueur de champ Samir Nurkovic en fin de match, les Sud-Africains ont réussi leur mission, trouvant la faille à la 48^e mn par l'entremise de Bernard Parker.

A l'issue de ce match, le coach-adjoint Hammouda Benchirifa, qui a remplacé le temps de ce match Faouzi Benzarti, a tenu à féliciter ses joueurs pour la prestation qu'ils ont livrée, précisant que la dernière touche leur a fait défaut devant un adversaire qui jouait son va tout.

Dans l'autre match de ce groupe, les Guinéens de Horoya Conakry ont réussi une bonne opération en s'imposant en déplacement par 1 à 0 sur les Angolais de Petro Atletico.

Au terme de ce cinquième acte sans conséquence pour le WAC, celui-ci est toujours leader avec un total de 10 points, devant deux longueurs Horoya et Kaizer Chiefs qui s'affronteront samedi prochain à Conakry dans une confrontation décisive, avec un léger avantage pour les Guinéens qui n'auront besoin que du point du nul pour se qualifier vu qu'ils ont un meilleur goal average (+1 contre -1).



Ph : cafonline.com

Pour clore la phase de poules, le WAC recevra également samedi 10 avril à 20 heures au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca Petro Atletico.

Pour ce qui est des autres rencontres, au groupe A, les dés étaient jetés bien avant cette cinquième manche avec la qualification des Tanzaniens de Simba et des Egyptiens d'Al Ahly. L'équipe de Simba, grande surprise de la C1 cette saison, a atomisé l'AS Vita Club de la RDC (4-1), au moment où le National du Caire, après avoir été mené au score à Oumderman par 2 à 0 par les Soudanais d'Al Merreikh, est parvenu à se rattraper en forçant le nul, deux partout, avec un but du défenseur marocain Badr Benoun sur penalty.

Au groupe B, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, assuré de terminer leader, a

ramené le nul blanc de sa virée du côté du Soudan aux dépens d'Al Hilal, alors que Chabab Belouizdad d'Algérie a eu raison du TP Mazembe de la RDC par 2 à 0.

Le deuxième billet pour les quarts sera disputé le 9 avril sous forme d'un duel à distance entre Chabab Belouizdad (2^e avec 6 points) qui défiera à Pretoria Mamelodi Sundowns, et Al Hilal (3^e avec 4 points) qui se mesurera à Lubumbashi au TP Mazembe.

Enfin au groupe D, l'Espérance de Tunis (1^{ère} avec 10 pts) s'est inclinée (1-0) en déplacement devant les Sénégalais de Teungeth, alors que le Mouloudia d'Alger (2^e avec 8 pts) a été doublé à la maison par le Zamalek (3^e avec 5 pts), club qui vient enfin d'enregistrer sa première victoire lors de cette phase de poules.

Mohamed Bouarab

Botola Pro D1

Bonnes opérations de l'ASFAR et du MCO

Le Hassania d'Agadir a battu le Rapide Oued Zem sur le score de 3 buts à 1, vendredi soir au Grand stade d'Agadir, en match comptant pour la 10^e journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Les locaux l'ont emporté grâce à des buts de Soufiane Boufifini (32^e, s.p.), Bakary Mané (58^e) et Youssef El Fahli (90^e). Le Rapide Oued Zem avait ouvert le score dès la 9^e minute grâce à Soufiane Harisse.

Cette rencontre a été marquée par l'expulsion de quatre joueurs, à savoir Mehdi Oubella (27^e) côté Hassania, et Hamza Hajji (41^e), Soufiane Harisse (67^e) et Mourad Hibour (90^e) côté Rapide Oued Zem.

Grâce à cette victoire, le Hassania Agadir se hisse provisoirement à la 5^e place (14 pts), tandis que le Rapide Oued Zem stagne à la 15^e loge avec 8 points.

Plus tôt dans la soirée, l'Ittihad de Tanger s'est incliné à domicile face à l'AS FAR (1-2).

Les Militaires se sont imposés grâce à des réalisations d'Aboubacar Toungara (30^e) et Reda Slim (39^e), alors que les Tangérois, dont l'attaquant Axel Meyer a raté un penalty (65^e), ont réduit l'écart par l'entremise de Youssef Anouar (83^e).

Au terme de ce succès, l'AS FAR pointe désormais à la 3^e place avec 16 unités, tandis que le club du Détroit est à avec 13 points.

Samedi, le Difaâ d'El Jadida et le Chabab Mohammedia se sont quittés sur un nul blanc. Suite à ce résultat, le SCCM est 12^e avec 11 points, alors que le DHJ occupe la 13^e place avec 10 points, aux côtés du FUS de Rabat qui devait affronter hier à Fès le MAS en clôture de cette 10^e manche de la Botola.

Par ailleurs, le Mouloudia d'Oujda s'est imposé sur la pelouse du Youssoufia de Berrechid par 1 à 0. L'unique but des visiteurs, qui ont terminé la rencontre à neuf après l'expulsion de Salaheddine Bahi (40^e) et Hamza Samoumy (90+3^e), a été l'œuvre de Youssef El Omari (15^e).

A la faveur de cette victoire, le club oujdi a grimpé à la 6^e place à côté de l'Ittihad de Tanger (13 pts), devant d'une longueur le Youssoufia de Berrechid qui partage la 8^e position avec la Renaissance de Berkane, le Moghreb de Fès et le Moghreb de Tétouan.

A propos du MAT, il a surclassé la Renaissance de Zemama, lanterne rouge (6 pts) par 3 buts à 0 au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Les Tétouanais, réduits à 10 après l'expulsion d'Oulad Abdelouahab Roshdi (85^e), l'ont emporté grâce à un doublé de Anas Jabroun (22^e et 46^e) et un but de Hicham El Khaloua (53^e).

Il convient de rappeler que deux matches comptant pour cette journée ont eu lieu au préalable. Le derby WAC-Raja qui s'est soldé en faveur des Rouges par 2 à 0 et le choc OCS-RSB qui s'est achevé sur un nul blanc.

Botola Pro D2

Voici les résultats de la 16^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matches disputés samedi:

Vendredi

IZK-UTS : 0-1
KACM-CAK : 3-0

Samedi

RBM-KAC : 1-0
WAF-CJBG : 2-0
OD-OCK : 1-0

A noter que les matches SM-JSS, WST-ASS et TAS-RAC devaient être disputés hier.

Le sport, un autre aspect prometteur de développement des relations US-Maroc

A l'instar de la coopération fructueuse entre le Maroc et les Etats-Unis dans les domaines politique, économique et culturel, le secteur sportif constitue un aspect prometteur de développement de ces relations centenaires.

A la faveur de la dynamique que connaissent les relations bilatérales, notamment la prochaine ouverture du consulat américain à Dakhla, le développement des investissements américains au Royaume à travers l'initiative américaine « Prosper Africa », ou l'Initiative de partenariat des Etats-Unis au Moyen-Orient (MEPI) qui vise à développer les compétences des jeunes, le domaine sportif ne sera pas en reste de cette dynamique de coopération enclenchée entre Rabat et Washington.

Dans ce cadre, la visite d'une délégation de la NBA menée par la star américaine Sam Vincent, qui a évolué au sein de Boston et Chicago et a été désigné meilleur joueur en 1981, s'inscrit dans cette optique de développement des relations de coopération bilatérale. A cet égard, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis au Maroc, David Greene a indiqué, lors de la cérémonie d'annonce de la participation de

l'AS Salé à la NBA Basketball Africa League (BAL), vendredi à Salé, que la coopération entre les deux pays dans le domaine du sport est un levier important de développement des relations stratégiques entre les deux pays.

Il a noté que la cérémonie d'annonce de la participation de l'AS Salé à la BAL intervient dans le cadre de la célébration du 200^e anniversaire de la fondation de la Légation diplomatique américaine à Tanger, la plus ancienne représentation diplomatique des Etats-Unis dans le monde.

Le diplomate américain a mis l'accent sur l'engagement de l'ambassade des Etats-Unis à développer le sport au Maroc en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des ONG marocaines à travers plusieurs programmes, notamment l'éducation par le sport visant à renforcer le leadership, la pratique sportive et la confiance en soi des jeunes.

La représentation diplomatique américaine au Maroc a contribué à hauteur de 250.000 dollars avec l'ONG Tibu Maroc pour la création de centres sportifs, notam-

ment de basketball, au Nord du Maroc et à Laâyoune, en faveur des enfants et des jeunes et de 50.000 dollars pour soutenir le Sommet de l'éducation en Afrique par le sport, prévu au Maroc, a-t-il noté.

Il a relevé qu'en plus des domaines classiques de coopération entre le Maroc et les Etats-Unis, notamment en matière de défense et de sécurité, le développement du sport est susceptible d'encourager les échanges entre les deux peuples.

M. Greene a souligné que les États-Unis d'Amérique sont déterminés à transférer leur expérience sportive dans le domaine du basketball à tous les pays africains, y compris le Maroc, afin de promouvoir ce sport au continent africain.

Historiques et multilatérales, les relations de coopération entre les deux pays sont vouées à s'ancre davantage dans le domaine du sport et refléter la pérennité du partenariat solide entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique. Fruit d'un partenariat entre la FIBA et la NBA, NBA BAL se veut la première compétition organisée par la NBA en dehors de l'Amérique du Nord.

22 momies royales dans les rues du Caire

Vingt-deux chars transportant des momies de rois et reines de l'Égypte antique ont défilé samedi soir dans les rues du Caire, lors d'un spectacle pharaonique pour aller rejoindre le Musée national de la civilisation égyptienne (NMEC), nouvelle demeure des momies royales.

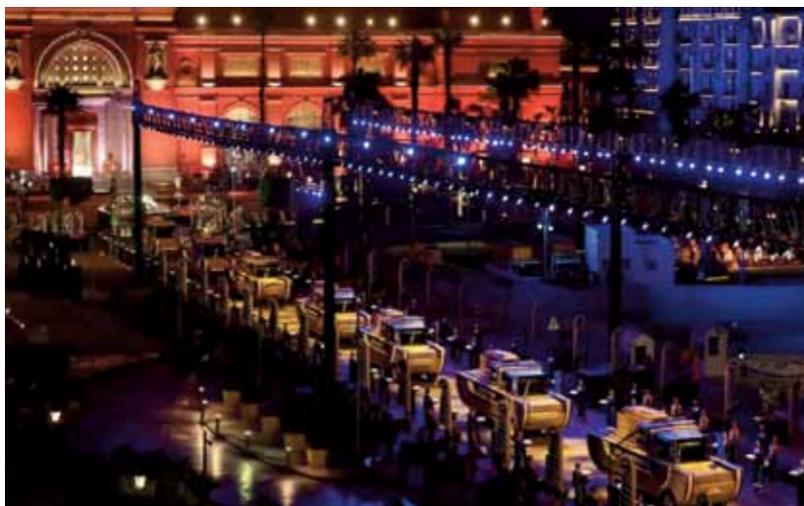
Encadrés d'une garde montée, les premiers chars noirs ornés de motifs dorés et lumineux rappelant les embarcations funéraires antiques ont quitté à 20H00 (18H00 GMT) la place Tahrir et le Musée du Caire, où les momies reposaient depuis plus d'un siècle.

La place était fermée à la circulation ainsi qu'aux piétons, comme l'ensemble du trajet de quelque sept kilomètres à travers les rues du Caire jusqu'au NMEC situé dans le sud de la capitale. Sous les coups de canon, les chars sont arrivés au nouveau musée vers 20H30, accueillis par le président Abdel Fattah al-Sissi.

Dans l'ordre chronologique, le pharaon Seqenenre Taa (XVI^e siècle avant J.-C.), surnommé "le courageux", a ouvert la marche, fermée par Ramsès IX (XII^e siècle avant J.-C.). Parmi les momies les plus connues figurent celles des célèbres souverains Hatchepsout et Ramsès II.

Baignée dans une lumière bleue, la procession a quitté le musée centenaire, accompagnée par un spectacle avec des figurants en costume pharaonique, de chars tirés par des chevaux, sous les battements de tambours d'une fanfare et sur fond de musique symphonique.

Peu avant le début du défilé, une chanson du très populaire chanteur



égyptien Mohamed Mounir composée pour l'occasion avait ouvert les festivités. Plusieurs acteurs égyptiens dont Ahmed Zaki, Mona Zaki et la Tunisienne Hend Sabry ont récité des textes sur la civilisation égyptienne. Plus tôt dans la soirée, le président Sissi s'est rendu au NMEC, accompagné de son Premier ministre Mostafa Madbouli et de la directrice générale de l'Unesco Audrey Azoulay, pour passer en revue une partie des collections. "Avec une grande fierté, je me réjouis d'accueillir des rois et reines d'Égypte après leur trajet", avait tweeté plus tôt M. Sissi.

Le NMEC, qui occupe un vaste bâtiment moderne, doit ouvrir ses portes au public le 4 avril. Mais les momies ne seront exposées au public qu'à partir du 18 avril.

Mme Azoulay a affirmé dans un communiqué que le déménagement des momies vers le NMEC était "l'aboutissement d'un long travail pour mieux les conserver et mieux les exposer". Un travail auquel l'Unesco a participé.

Découvertes près de Louxor (sud) à partir de 1881, la plupart des 22 momies n'avaient pas quitté la place Tahrir

depuis le début du XX^e siècle. Depuis les années 1950, elles y étaient exposées dans une petite salle, sans explications muséographiques claires. Au NMEC, elles apparaîtront dans des caissons plus modernes "pour un contrôle de la température et l'humidité meilleur qu'au vieux musée", explique à l'AFP Salima Ikram, professeure d'Égyptologie à l'Université américaine du Caire, spécialiste de la momification.

Elles seront présentées aux côtés de leurs sarcophages, dans un décor rappelant les tombes souterraines des rois, avec une biographie et des objets

liés aux souverains.

Le caractère macabre des momies a par le passé rebuté plus d'un visiteur. "Je n'oublierai jamais lorsque j'ai emmené (la princesse) Margaret, sœur de la reine Elisabeth II, au musée: elle a fermé les yeux et est partie en courant", raconte M. Hawass.

Après des années d'instabilité politique liées à la révolte populaire de 2011, qui a porté un coup dur au tourisme, l'Égypte cherche à faire revenir les visiteurs, notamment en promouvant la culture.

Outre le NMEC, l'Égypte doit inaugurer d'ici quelques mois le Grand musée égyptien (GEM) près des pyramides de Guizeh, qui abritera des collections pharaoniques. "Le musée de la place Tahrir ne mourra pas, on va le développer" a assuré samedi soir Khaled al-Enany.

Quelques jours avant l'événement, sous le hashtag en arabe #malédiction_des_pharaons, de nombreux internautes ont associé les récentes catastrophes survenues en Égypte à une "malédiction" qui aurait été provoquée par le déplacement des momies.

En une semaine, l'Égypte a connu le blocage du canal de Suez par un porte-conteneurs, un accident de train qui a fait 18 morts à Sohag (sud) et l'effondrement d'un immeuble au Caire qui a entraîné la mort d'au moins 25 personnes. La "malédiction du pharaon" avait déjà été évoquée dans les années 1920 après la découverte de la tombe de Toutankhamon, suivie des décès jugés mystérieux de membres de l'équipe d'archéologues.

Pastizzu : Le flan corse à la semoule

Ingrédients :

Pour 4 personnes
1 l de lait frais entier
160 g de sucre en poudre + 96 g pour le caramel

5 c. à soupe de semoule moyenne
le zeste de 1 citron non traité
4 oeufs entiers

Les étapes :

Dans une casserole, versez le lait, la semoule, les 160 grammes de sucre en poudre, le zeste de citron puis portez à ébullition.

Une fois à ébullition, faites chauffer environ 10 minutes sur feu doux sans cesser de remuer.

Versez la préparation dans un saladier et laissez totalement refroidir.

Pour le caramel, faites fondre les 96 grammes de sucre avec 2 à 3 cuillères à soupe d'eau. Laissez fondre sur feu doux jusqu'à ce que le caramel prenne une couleur ambrée.

Versez un peu de caramel sur les parois d'un moule à charnières.

Préchauffez le four à 190°C.

Cassez un à un les oeufs dans la préparation refroidie et mélangez entre chaque ajout. Incorporez le reste de caramel.

Transvasez la préparation dans le moule à manqué puis déposez celui-ci dans un grand plat allant au four rempli à moitié d'eau.

Enfournez le pastizzu pour 1 heure de cuisson. Le flan corse est prêt lorsque la lame de votre couteau ressort sèche.



Un petit village résiste encore et toujours à Facebook Live

Diffuser le conseil municipal via un Facebook Live ? Jamais ! Dans le Haut-Rhin, le village de Hombourg a choisi de ne pas suivre les recommandations de la préfecture et de retransmettre en direct la réunion des élus sur une radio numérique, plutôt que sur le réseau social américain.

Thierry Engasser, le maire de cette commune de 1.300 habitants située à quelques kilomètres de Mulhouse, est à l'origine de cette initiative, qui se concrétise jeudi avec le premier conseil municipal à écouter sur la radio Pi-Node, accessible en ligne.

Au premier confinement, puis de nouveau à l'instauration du couvre-feu, sa mairie avait reçu de la préfecture un rappel sur la nécessité de maintenir le caractère public du conseil municipal et de ses débats. La préfecture suggérait la mise en place d'une retransmission en direct sur Facebook.

"Je me suis dit: +qu'est-ce que c'est que ça ?", se remémore Thierry Engasser.

"Je comprends qu'on puisse y poster des photos de son animal de compagnie ou d'un voyage au bout du monde", explique l'élue, qui ne dispose pas de compte personnel sur le réseau social. "Mais associer un conseil municipal, qui représente d'une certaine manière à la fois la population et la République, à Facebook, une entreprise à but lucratif qui vend des données et des publicités, pour moi ce n'est pas possible".

Le maire a reçu le soutien de son équipe.

"Le fait que mon image soit diffusée et que je n'en sois plus maître, ça me dérange", souligne ainsi Isabelle Haenel, conseillère municipale. "En plus tous les citoyens n'ont pas forcément un compte Facebook pour pouvoir accéder à la retransmission".

Thierry Engasser a sollicité un proche impliqué dans une association locale sans but lucratif, Circulaire, qui développe des projets artistiques et exploite une radio numérique, afin de retransmettre le conseil municipal.

"C'est une solution qui préserve un peu plus les individus, et puis, paradoxalement, on est beaucoup plus attentif quand on écoute quelque chose que quand on visionne une vidéo", se réjouit cet amateur de podcasts.

"On va mettre à leur disposition un flux pour le conseil municipal", précise Nicolas Herbert, membre de l'association. "C'est une technologie de streaming, qui est presque aussi vieille qu'internet". Les débats seront accessibles en suivant un lien proposé sur le site Internet de la mairie.

"On leur prête à titre expérimental, parce que le débat citoyen nous intéresse", souligne M. Herbert. "A l'avenir, il pourrait même y avoir un +tchat+, pour que les habitants puissent échanger et poser des questions".

L'initiative, rapportée par le quotidien Dernières Nouvelles d'Alsace, a été remarquée par d'autres communes, qui ont sollicité la mairie de Hombourg pour développer une solution similaire.